

Inaptitudes : Zoom sur les départements bretons

Données 2007

Octobre 2008

Zoom sur les :

Départements

- Département des **Côtes d'Armor** p.3
- Département du **Finistère** p. 8
- Département d'**Ille-et-Vilaine** p. 13
- Département du **Morbihan** p. 18

Domaines de métiers

- Domaine du **Bâtiment** p. 25
- Domaine du **Commerce et distribution** p. 29
- Domaine de l'**Agroalimentaire** p. 33
- Domaine du **Nettoyage - Assainissement** p. 37

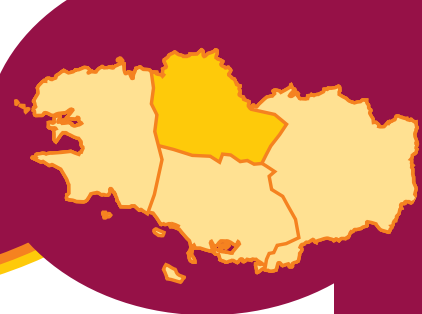
Salariés dépendants de la MSA p. 41

Inaptitudes : Zoom sur le département des Côtes d'Armor

Données 2007



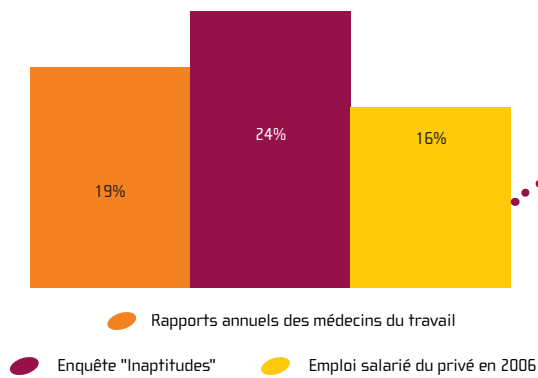
Le département des **Côtes d'Armor** regroupe **24%** des inaptitudes soit un effectif de **475 personnes**. Dans les rapports annuels 2007 des médecins du travail, les Côtes d'Armor rassemble **19%** des inaptitudes.



I. Quelles sont les personnes touchées par les inaptitudes ?

A. Où travaillent les personnes touchées par une inaptitude ?

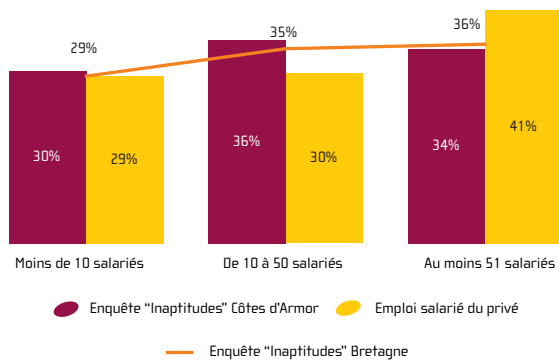
✓ Poids des inaptitudes dans les Côtes d'Armor



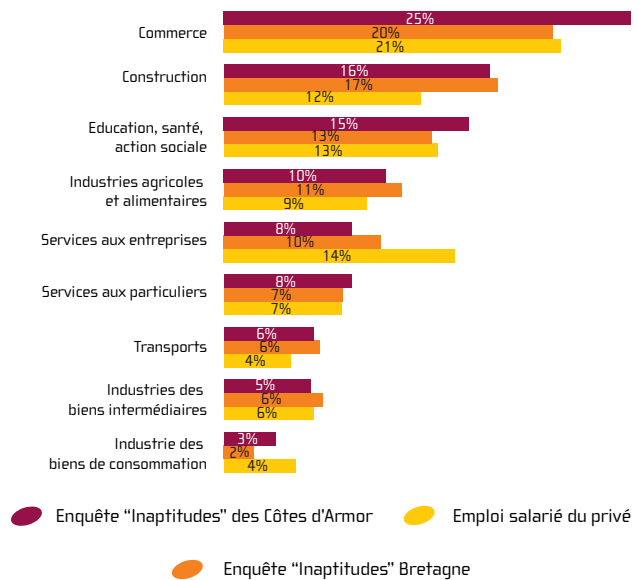
Note de lecture

Selon les rapports annuels des médecins du travail, les Côtes d'Armor comptabilise **19%** des inaptitudes. Selon l'enquête "Inaptitudes", ce taux est de **24%** alors que les Côtes d'Armor regroupe **16%** de l'emploi salarié breton.

✓ La répartition des inaptitudes selon la taille des entreprises



✓ La répartition des inaptitudes selon le secteur d'activité



B. Quelles sont les caractéristiques des personnes déclarées inaptées ?

✓ Quelques chiffres ...

Moyenne d'âge

47 ans (46 ans pour la moyenne régionale)

Part des femmes

47% (48% pour la moyenne régionale)

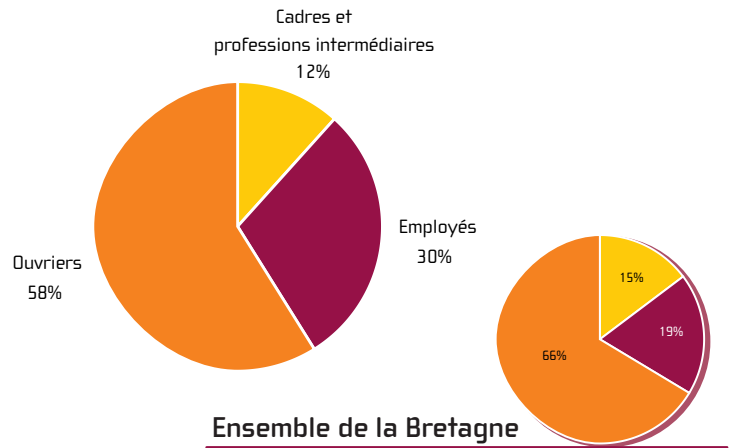
Part des personnes RQTH

21% (23% pour la moyenne régionale)

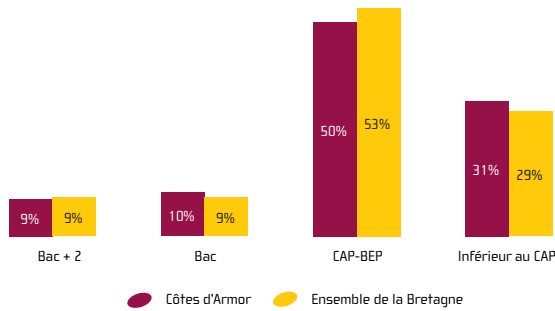
Part des bénéficiaires d'une pension invalidité

25% (35% pour la moyenne régionale)

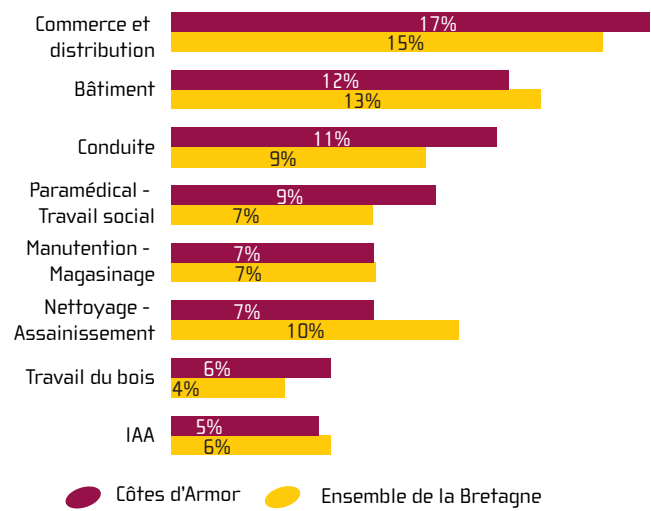
✓ La répartition par catégorie socioprofessionnelle



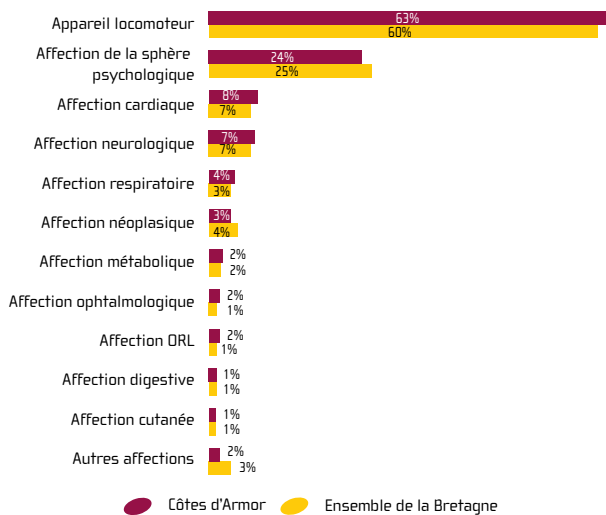
✓ La répartition selon le niveau de formation



✓ Les principaux métiers touchés



2. Les pathologies ayant entraîné l'inaptitude ?



Dans **18%** des cas, le salarié souffre de plusieurs pathologies.

(16% pour l'ensemble de la Bretagne)

1. L'appareil locomoteur

✓ Quelques chiffres

Part des ouvriers touchés par cette pathologie :

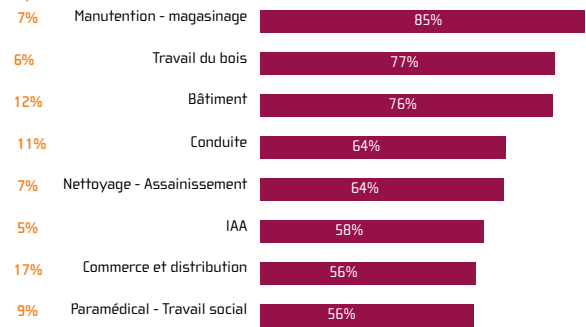
69 % (68% pour la moyenne régionale)

Origine professionnelle de la pathologie :

55% (54% pour la moyenne régionale)

✓ Les principaux domaines de métiers

Poids du domaine dans le département

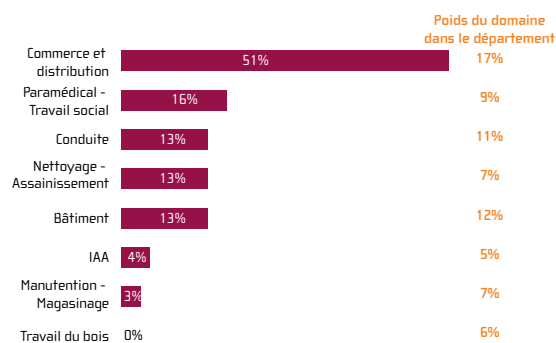


Note de lecture

Dans le département des Côtes d'Armor, le domaine "Manutention - Magasinage" regroupe 7% des inaptitudes. 85% d'entre elles trouvent leur origine dans un problème de l'appareil locomoteur.

2. L'affection de la sphère psychologique

✓ Les principaux domaines de métiers



✓ Quelques chiffres ...

Part des femmes touchées par cette pathologie

30% (31% pour la moyenne régionale)

Part des employés touchés par cette pathologie

35% (38% pour la moyenne régionale)

Origine professionnelle de la pathologie

32% (32% pour la moyenne régionale)

Part des affections psychiatriques dues à une souffrance au travail

23% (21% pour la moyenne régionale)

3. L'origine de l'inaptitude ?

✓ L'origine professionnelle des inaptitudes

Part des inaptitudes d'origine professionnelle

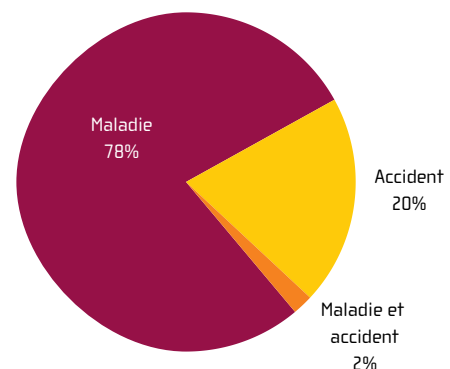
44% (42% pour la moyenne régionale)

Part des maladies d'origine professionnelle

29% (31% pour la moyenne régionale)

Part des accidents d'origine professionnelle

86% (82% pour la moyenne régionale)



4. La procédure d'inaptitude ?

- ✓ La visite entraînant l'inaptitude

Procédure en une seule visite

20% des cas (16% pour la moyenne régionale)

Inaptitude prononcée à la suite d'une visite de reprise

95% des cas (95% pour la moyenne régionale)

Visite de pré-reprise

77% des cas (80% pour la moyenne régionale)

- ✓ Les démarches du médecin du travail

Etude de poste

87% (82% pour la moyenne régionale)

Proposition d'aménagement de poste

37% (34% pour la moyenne régionale)

Proposition de mutation

39% (42% pour la moyenne régionale)

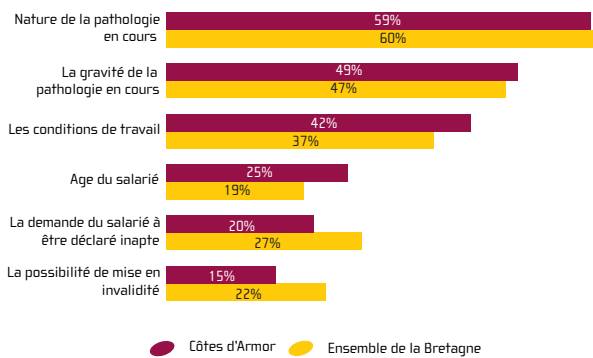
Rencontre entre le médecin du travail et l'employeur

91% (87% pour la moyenne régionale)

Demande d'intervention d'une structure de "Maintien dans l'emploi"

20% (15% pour la moyenne régionale)

- ✓ Les causes de l'inaptitude



- ✓ Le sentiment du médecin du travail

Part des inaptitudes qui auraient pu être évitées

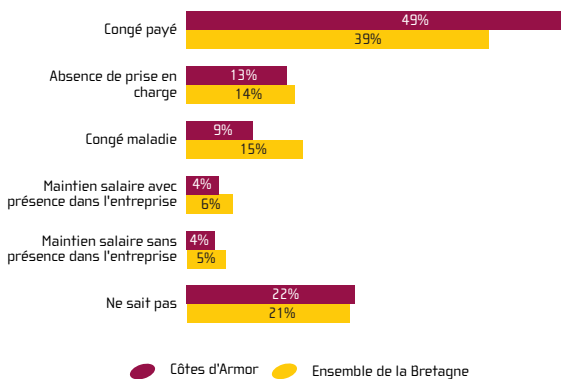
14% (19% pour la moyenne régionale)

Part des dossiers pour lesquels des pressions ont été exercées

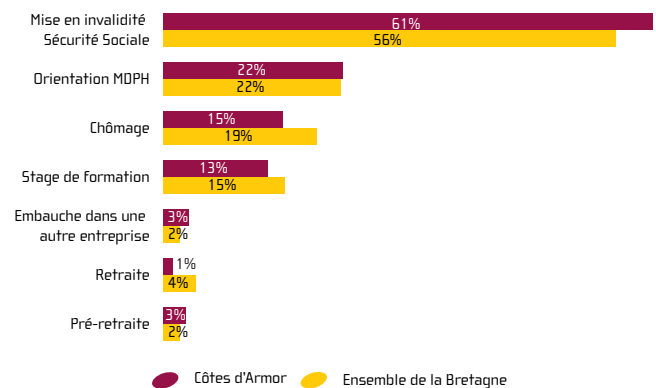
13% (15% pour la moyenne régionale)

5. Le devenir du salarié ?

- ✓ Le statut du salarié durant les deux examens médicaux



- ✓ Le devenir des salariés déclarés inaptes



Inaptitudes : Zoom sur le département du Finistère

Données 2007



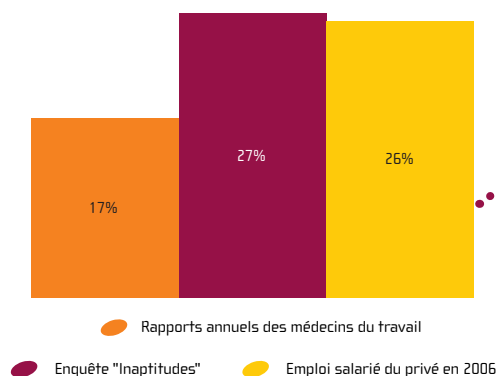
Le département du **Finistère** regroupe **27%** des inaptitudes soit un effectif de **530 personnes**. Dans les rapports annuels 2007 des médecins du travail, le Finistère rassemble **17%** des inaptitudes.



I. Quelles sont les personnes touchées par les inaptitudes ?

A. Où travaillent les personnes touchées par une inaptitude ?

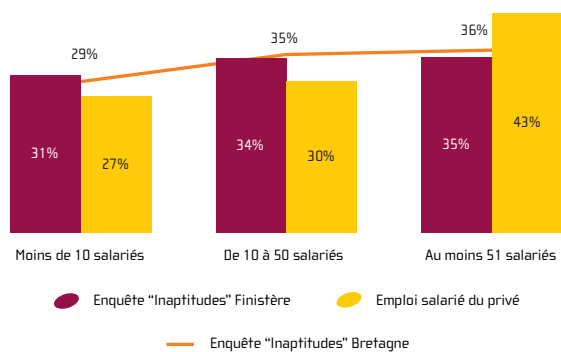
✓ Poids des inaptitudes dans le Finistère



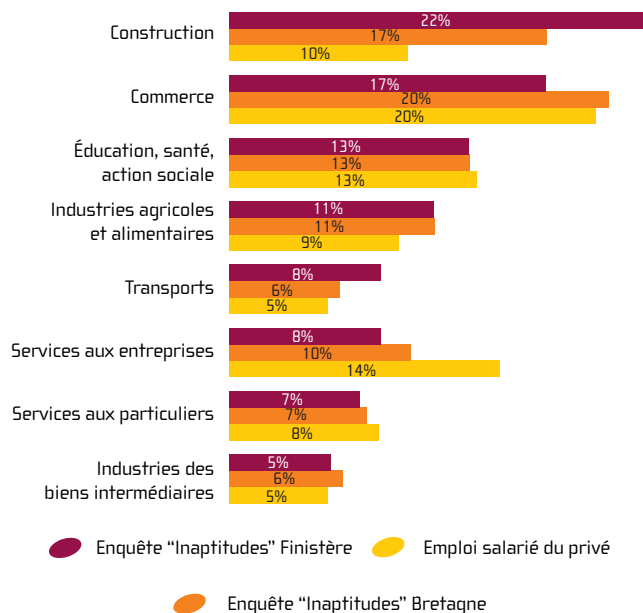
Note de lecture

Selon les rapports annuels des médecins du travail, le Finistère comptabilise 17% des inaptitudes. Selon l'enquête "Inaptitudes", ce taux est de 27% alors que le Finistère regroupe 26% de l'emploi salarié breton.

✓ La répartition des inaptitudes selon la taille des entreprises



✓ La répartition des inaptitudes selon le secteur d'activité



B. Quelles sont les caractéristiques des personnes déclarées inaptes ?

✓ Quelques chiffres ...

Moyenne d'âge

47 ans (46 ans pour la moyenne régionale)

Part des femmes

44% (48% pour la moyenne régionale)

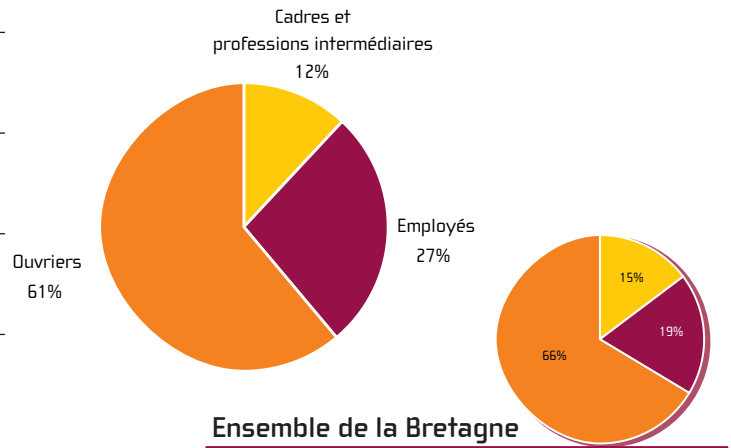
Part des personnes RQTH

26% (23% pour la moyenne régionale)

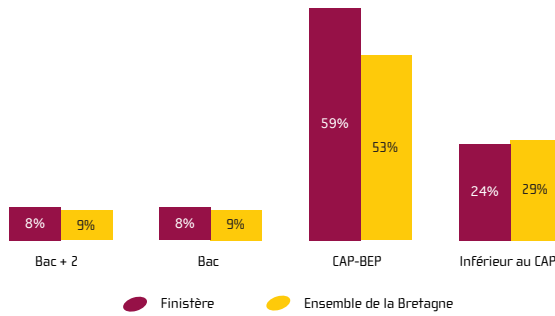
Part des bénéficiaires d'une pension invalidité

31% (35% pour la moyenne régionale)

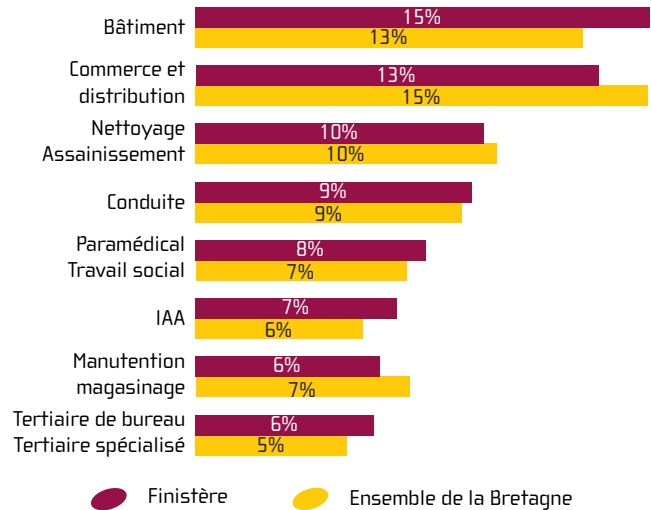
✓ La répartition par catégorie socioprofessionnelle



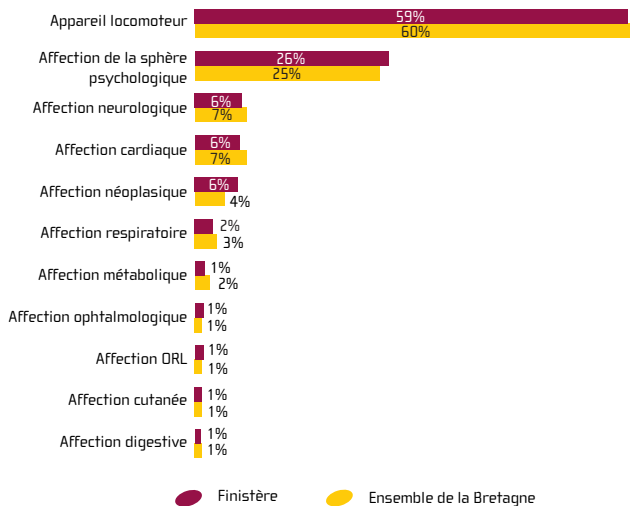
✓ La répartition selon le niveau de formation



✓ Les principaux métiers touchés



2. Les pathologies ayant entraîné l'inaptitude ?



Dans 16% des cas, le salarié souffre de plusieurs pathologies.

(16% pour l'ensemble de la Bretagne)

1. L'appareil locomoteur

✓ Quelques chiffres

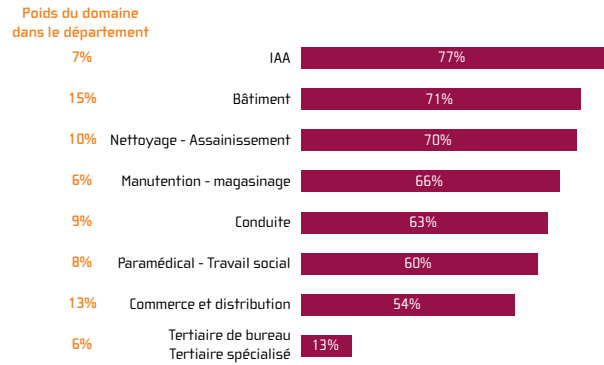
Part des ouvriers touchés par cette pathologie :

68 % (68% pour la moyenne régionale)

Origine professionnelle de la pathologie :

57% (54% pour la moyenne régionale)

✓ Les principaux domaines de métiers

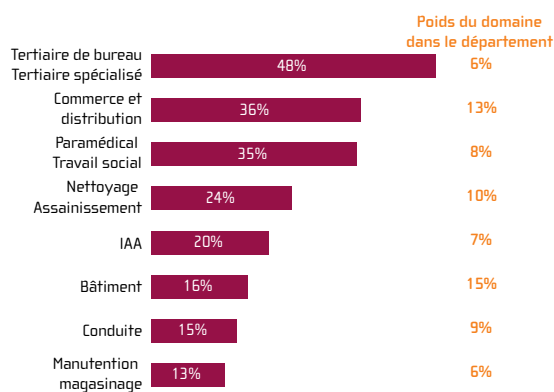


Note de lecture

Dans le département du Finistère, le domaine "IAA" regroupe 7% des inaptitudes. 77% d'entre elles trouvent leur origine dans un problème de l'appareil locomoteur.

2. L'affection de la sphère psychologique

✓ Les principaux domaines de métiers



✓ Quelques chiffres ...

Part des femmes touchées par cette pathologie

34% (31% pour la moyenne régionale)

Part des employés touchés par cette pathologie

38% (38% pour la moyenne régionale)

Origine professionnelle de la pathologie

33% (32% pour la moyenne régionale)

Part des affections psychiatriques dues à une souffrance au travail

23% (21% pour la moyenne régionale)

3. L'origine de l'inaptitude ?

✓ L'origine professionnelle des inaptitudes

Part des inaptitudes d'origine professionnelle

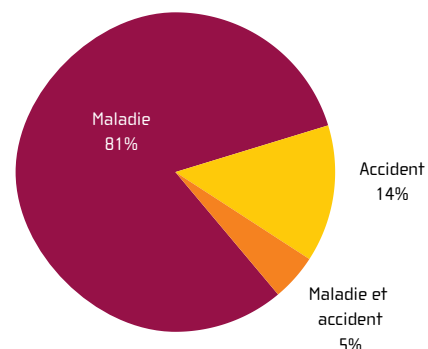
44% (42% pour la moyenne régionale)

Part des maladies d'origine professionnelle

26% (31% pour la moyenne régionale)

Part des accidents d'origine professionnelle

77% (82% pour la moyenne régionale)



4. La procédure d'inaptitude ?

- ✓ La visite entraînant l'inaptitude

Procédure en une seule visite

19% des cas (16% pour la moyenne régionale)

Inaptitude prononcée à la suite d'une visite de reprise

95% des cas (95% pour la moyenne régionale)

Visite de pré-reprise

80% des cas (80% pour la moyenne régionale)

- ✓ Les démarches du médecin du travail

Etude de poste

78% (82% pour la moyenne régionale)

Proposition d'aménagement de poste

29% (34% pour la moyenne régionale)

Proposition de mutation

39% (42% pour la moyenne régionale)

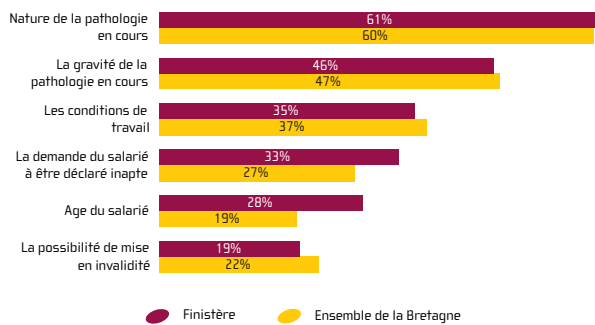
Rencontre entre le médecin du travail et l'employeur

83% (87% pour la moyenne régionale)

Demande d'intervention d'une structure de "Maintien dans l'emploi"

20% (15% pour la moyenne régionale)

- ✓ Les causes de l'inaptitude



- ✓ Le sentiment du médecin du travail

Part des inaptitudes qui auraient pu être évitées

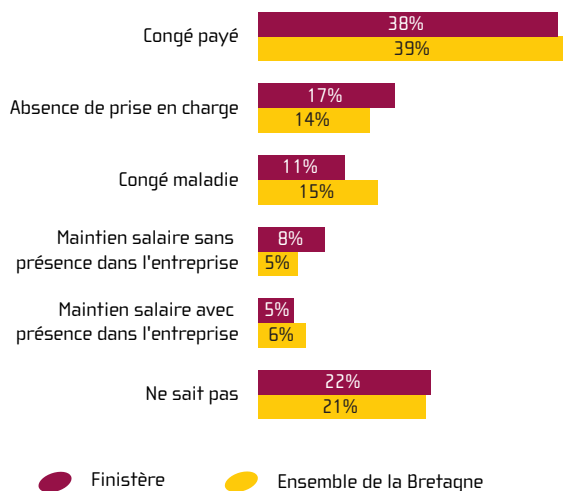
22% (19% pour la moyenne régionale)

Part des dossiers pour lesquels des pressions ont été exercées

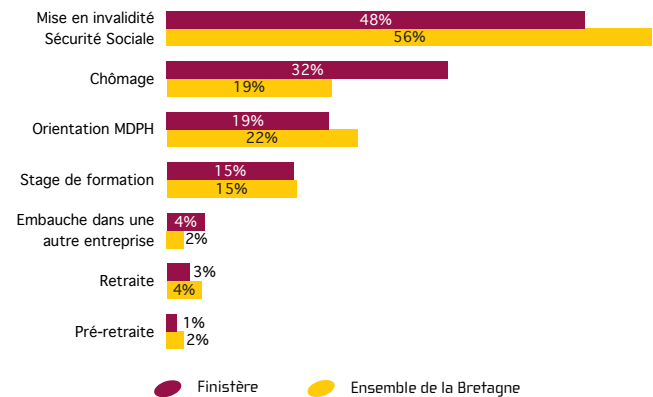
14% (15% pour la moyenne régionale)

5. Le devenir du salarié ?

- ✓ Le statut du salarié durant les deux examens médicaux

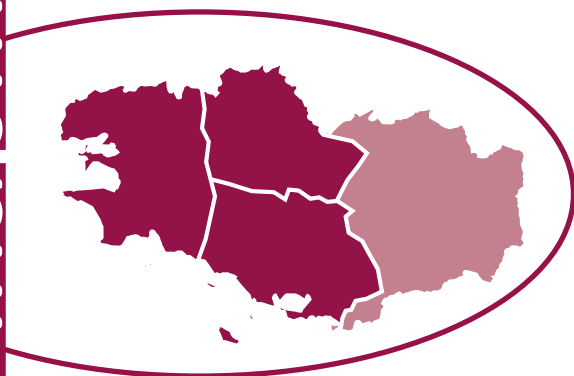


- ✓ Le devenir des salariés déclarés inaptes



Inaptitudes : Zoom sur le département de l'Ille-et-Vilaine

Données 2007



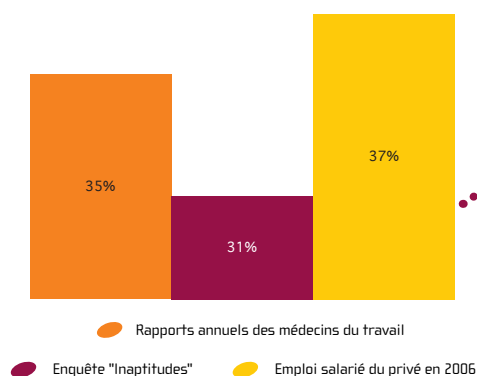
Le département de **l'Ille-et-Vilaine** regroupe **31%** des inaptitudes soit un effectif de **606 personnes**. Dans les rapports annuels 2007 des médecins du travail, l'Ille-et-Vilaine rassemble **35%** des inaptitudes.



I. Quelles sont les personnes touchées par les inaptitudes ?

A. Où travaillent les personnes touchées par une inaptitude ?

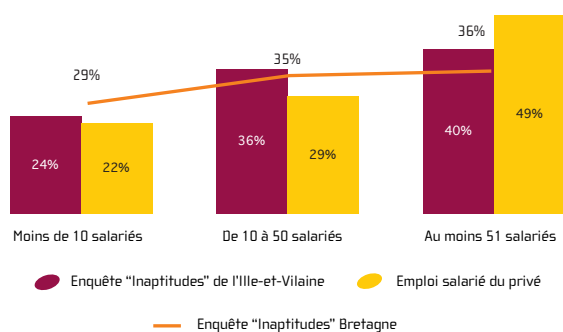
✓ Poids des inaptitudes dans l'Ille-et-Vilaine



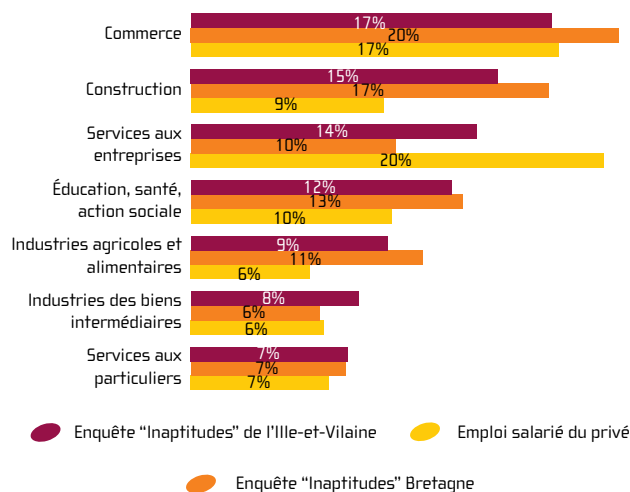
Note de lecture

Selon les rapports annuels des médecins du travail, l'Ille-et-Vilaine comptabilise 35% des inaptitudes. Selon l'enquête "Inaptitudes", ce taux est de 31% alors que l'Ille-et-Vilaine regroupe 37% de l'emploi salarié breton.

✓ La répartition des inaptitudes selon la taille des entreprises



✓ La répartition des inaptitudes selon le secteur d'activité



B. Quelles sont les caractéristiques des personnes déclarées inaptées ?

✓ Quelques chiffres ...

Moyenne d'âge

45 ans (46 ans pour la moyenne régionale)

Part des femmes

51% (48% pour la moyenne régionale)

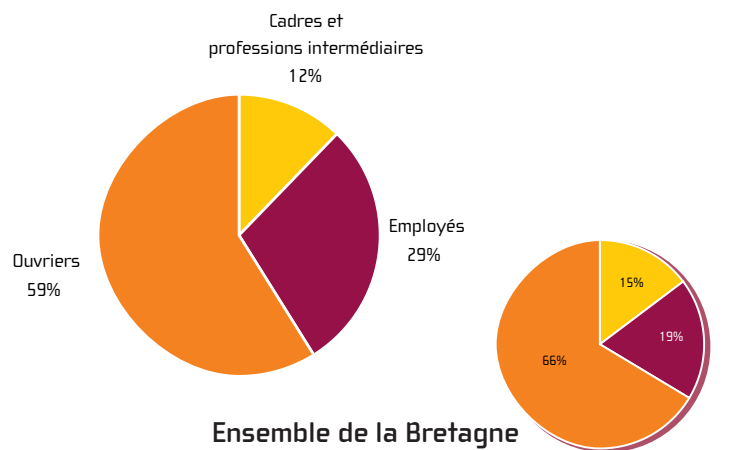
Part des personnes RQTH

24% (23% pour la moyenne régionale)

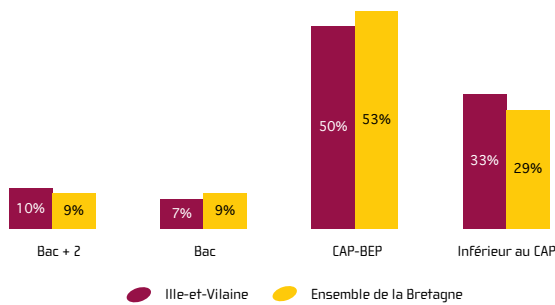
Part des bénéficiaires d'une pension invalidité

41% (35% pour la moyenne régionale)

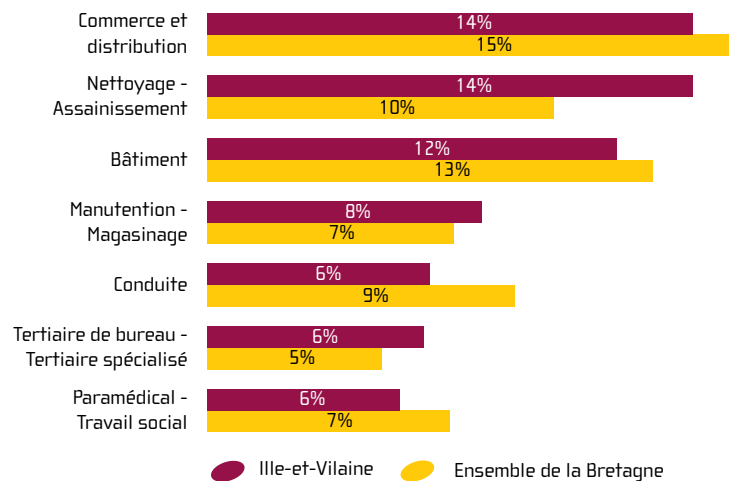
✓ La répartition par catégorie socioprofessionnelle



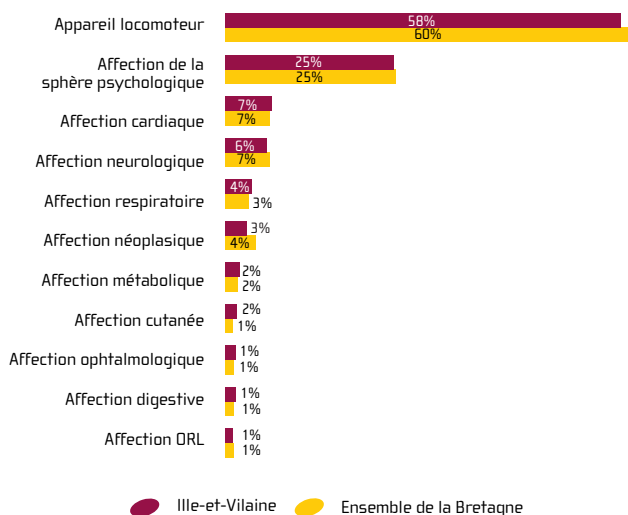
✓ La répartition selon le niveau de formation



✓ Les principaux métiers touchés



2. Les pathologies ayant entraîné l'inaptitude ?



Dans 15% des cas, le salarié souffre de plusieurs pathologies.

(16% pour l'ensemble de la Bretagne)

1. L'appareil locomoteur

✓ Quelques chiffres

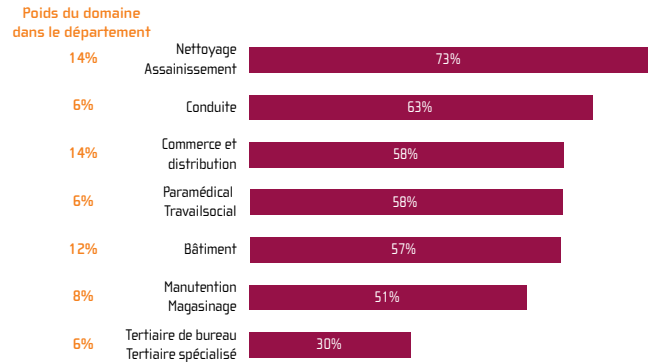
Part des ouvriers touchés par cette pathologie :

66 % (68% pour la moyenne régionale)

Origine professionnelle de la pathologie :

53% (54% pour la moyenne régionale)

✓ Les principaux domaines de métiers

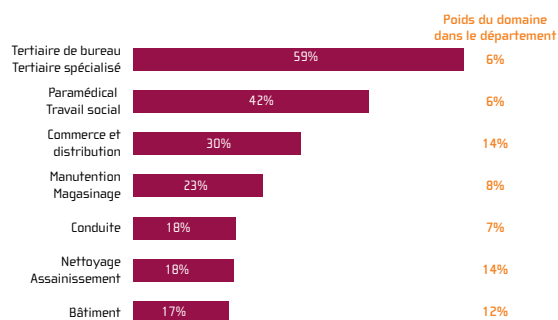


Note de lecture

Dans le département de l'Ille-et-Vilaine, le domaine "Nettoyage-Assainissement" regroupe 14% des inaptitudes. 73% d'entre elles trouvent leur origine dans un problème de l'appareil locomoteur.

2. L'affection de la sphère psychologique

✓ Les principaux domaines de métiers



✓ Quelques chiffres ...

Part des femmes touchées par cette pathologie

30% (31% pour la moyenne régionale)

Part des employés touchés par cette pathologie

35% (38% pour la moyenne régionale)

Origine professionnelle de la pathologie

34% (32% pour la moyenne régionale)

Part des affections psychiatriques dues à une souffrance au travail

20% (21% pour la moyenne régionale)

3. L'origine de l'inaptitude ?

✓ L'origine professionnelle des inaptitudes

Part des inaptitudes d'origine professionnelle

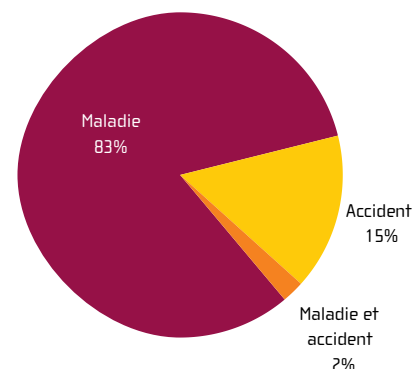
41% (42% pour la moyenne régionale)

Part des maladies d'origine professionnelle

25% (31% pour la moyenne régionale)

Part des accidents d'origine professionnelle

83% (82% pour la moyenne régionale)



4. La procédure d'inaptitude ?

- ✓ La visite entraînant l'inaptitude

Procédure en une seule visite

13% des cas (16% pour la moyenne régionale)

Inaptitude prononcée à la suite d'une visite de reprise

95% des cas (95% pour la moyenne régionale)

Visite de pré-reprise

79% des cas (80% pour la moyenne régionale)

- ✓ Les démarches du médecin du travail

Etude de poste

77% (82% pour la moyenne régionale)

Proposition d'aménagement de poste

39% (34% pour la moyenne régionale)

Proposition de mutation

44% (42% pour la moyenne régionale)

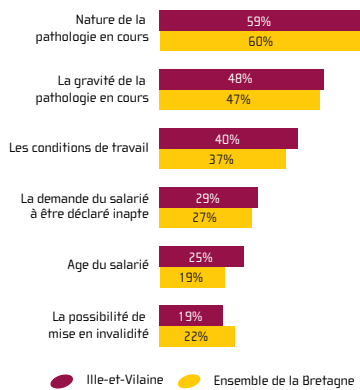
Rencontre entre le médecin du travail et l'employeur

86% (87% pour la moyenne régionale)

Demande d'intervention d'une structure de "Maintien dans l'emploi"

8% (15% pour la moyenne régionale)

- ✓ Les causes de l'inaptitude



- ✓ Le sentiment du médecin du travail

Part des inaptitudes qui auraient pu être évitées

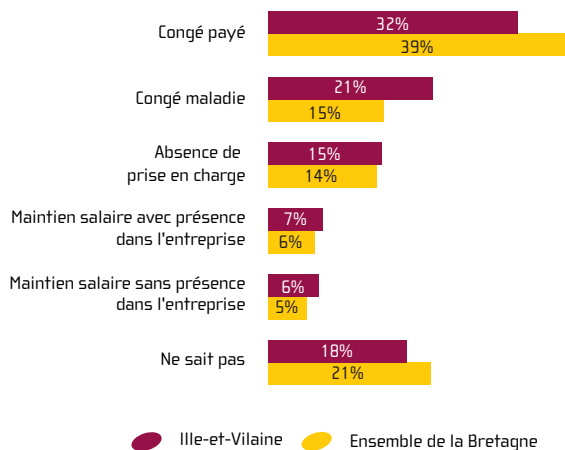
20% (19% pour la moyenne régionale)

Part des dossiers pour lesquels des pressions ont été exercées

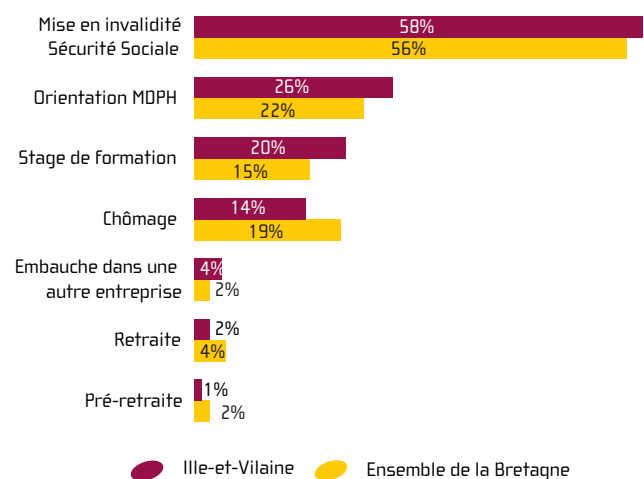
17% (15% pour la moyenne régionale)

5. Le devenir du salarié ?

- ✓ Le statut du salarié durant les deux examens médicaux



- ✓ Le devenir des salariés déclarés inaptes



Inaptitudes : Zoom sur le département du Morbihan

Données 2007



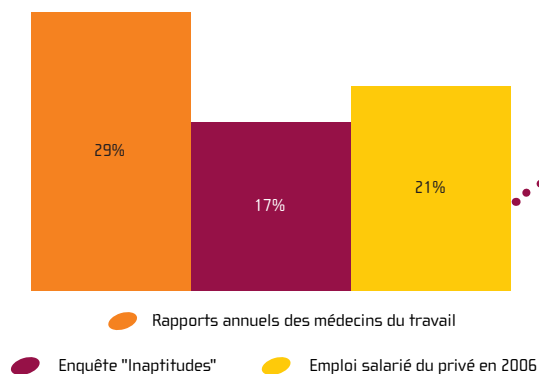
Le département du **Morbihan** regroupe **17%** des inaptitudes soit un effectif de **338 personnes**. Dans les rapports annuels 2007 des médecins du travail, le Morbihan rassemble **29%** des inaptitudes.



I. Quelles sont les personnes touchées par les inaptitudes ?

A. Où travaillent les personnes touchées par une inaptitude ?

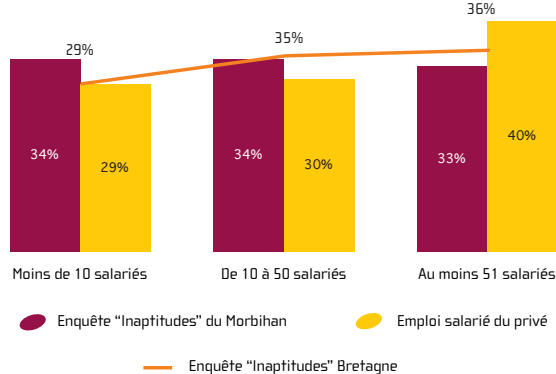
✓ Poids des inaptitudes dans le Morbihan



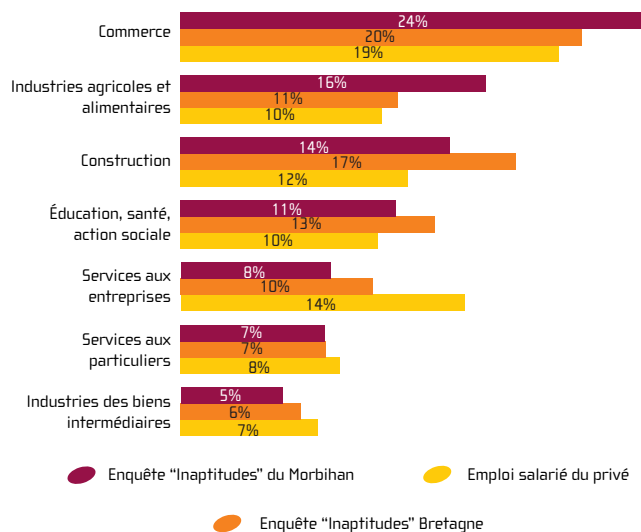
Note de lecture

Selon les rapports annuels des médecins du travail, le Morbihan comptabilise **29%** des inaptitudes. Selon l'enquête "Inaptitudes", ce taux est de **17%** alors que le Morbihan regroupe **21%** de l'emploi salarié breton.

✓ La répartition des inaptitudes selon la taille des entreprises



✓ La répartition des inaptitudes selon le secteur d'activité



B. Quelles sont les caractéristiques des personnes déclarées inaptées ?

✓ Quelques chiffres ...

Moyenne d'âge

46 ans (46 ans pour la moyenne régionale)

Part des femmes

50% (48% pour la moyenne régionale)

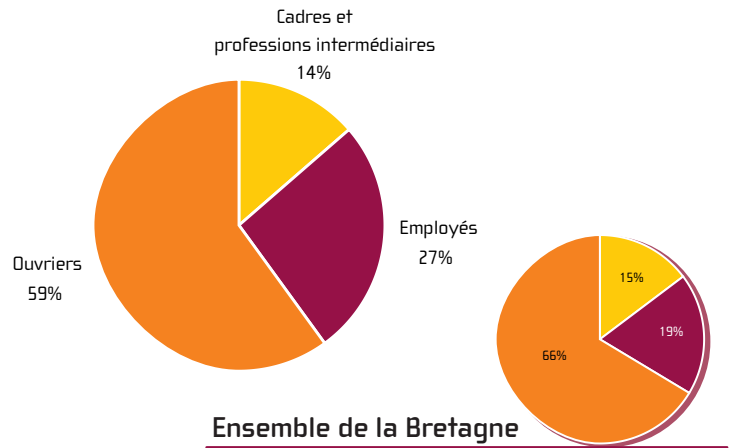
Part des personnes RQTH

22% (23% pour la moyenne régionale)

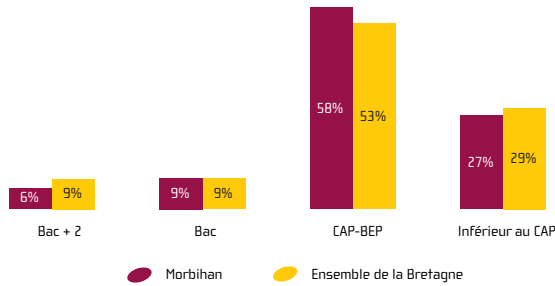
Part des bénéficiaires d'une pension invalidité

44% (35% pour la moyenne régionale)

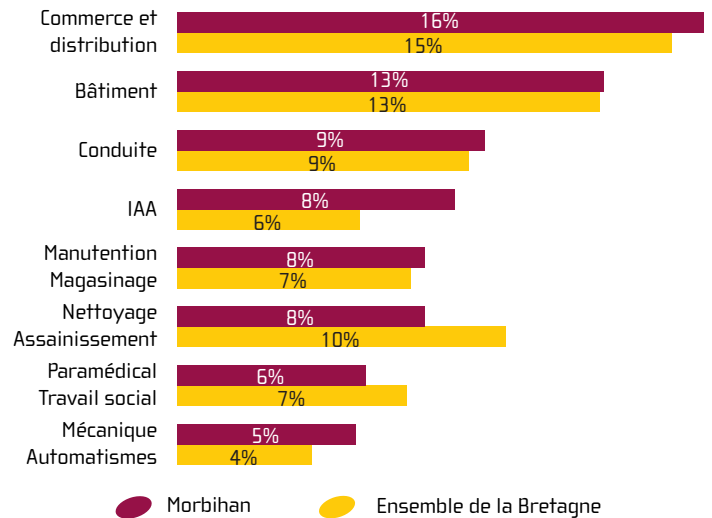
✓ La répartition par catégorie socioprofessionnelle



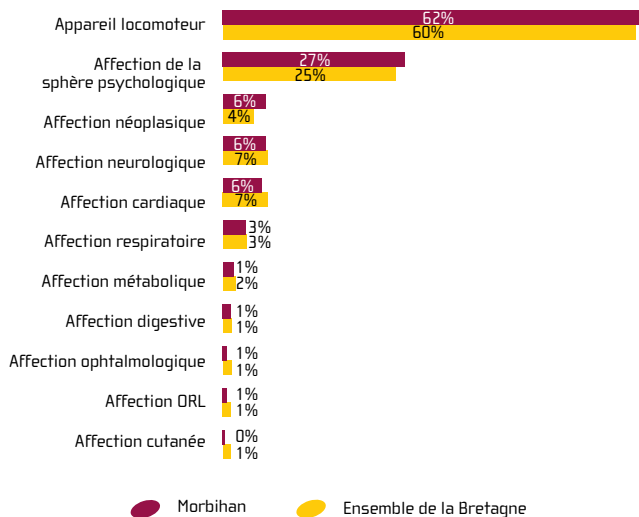
✓ La répartition selon le niveau de formation



✓ Les principaux métiers touchés



2. Les pathologies ayant entraîné l'inaptitude ?



Dans 17% des cas, le salarié souffre de plusieurs pathologies.

(16% pour l'ensemble de la Bretagne)

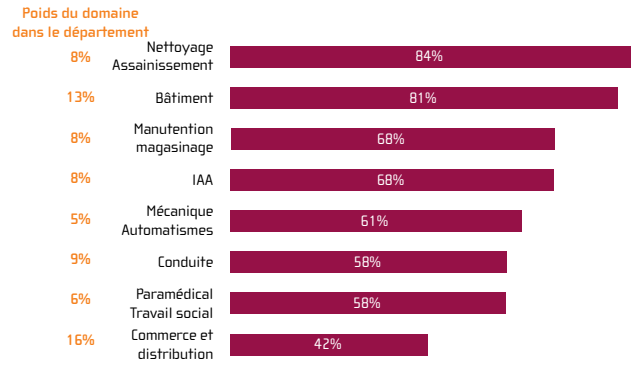
1. L'appareil locomoteur

✓ Quelques chiffres

Part des ouvriers touchés par cette pathologie :
70% (68% pour la moyenne régionale)

Origine professionnelle de la pathologie :
52% (54% pour la moyenne régionale)

✓ Les principaux domaines de métiers

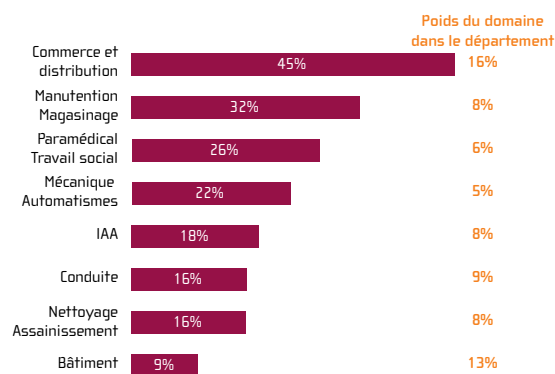


Note de lecture

Dans le département du Morbihan, le domaine "Nettoyage-Assainissement" regroupe 8% des inaptitudes. 84% d'entre elles trouvent leur origine dans un problème de l'appareil locomoteur.

2. L'affection de la sphère psychologique

✓ Les principaux domaines de métiers



✓ Quelques chiffres ...

Part des femmes touchées par cette pathologie
30% (31% pour la moyenne régionale)

Part des employés touchés par cette pathologie
45% (38% pour la moyenne régionale)

Origine professionnelle de la pathologie
25% (32% pour la moyenne régionale)

Part des affections psychiatriques dues à une souffrance au travail
19% (21% pour la moyenne régionale)

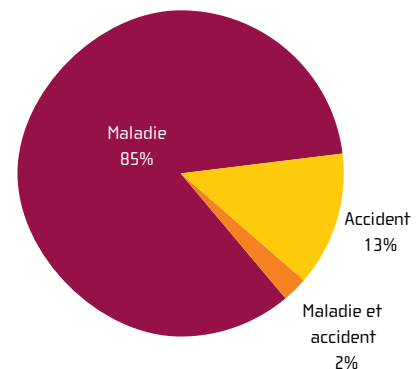
3. L'origine de l'inaptitude ?

✓ L'origine professionnelle des inaptitudes

Part des inaptitudes d'origine professionnelle
39% (42% pour la moyenne régionale)

Part des maladies d'origine professionnelle
31% (31% pour la moyenne régionale)

Part des accidents d'origine professionnelle
78% (82% pour la moyenne régionale)



4. La procédure d'inaptitude ?

- ✓ La visite entraînant l'inaptitude

Procédure en une seule visite

12% des cas (16% pour la moyenne régionale)

Inaptitude prononcée à la suite d'une visite de reprise

94% des cas (95% pour la moyenne régionale)

Visite de pré-reprise

83% des cas (80% pour la moyenne régionale)

- ✓ Les démarches du médecin du travail

Etude de poste

88% (82% pour la moyenne régionale)

Proposition d'aménagement de poste

31% (34% pour la moyenne régionale)

Proposition de mutation

47% (42% pour la moyenne régionale)

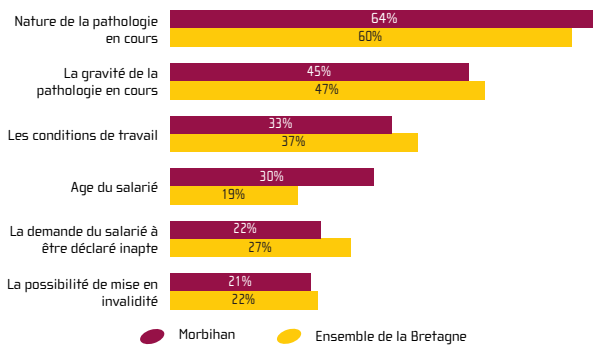
Rencontre entre le médecin du travail et l'employeur

89% (87% pour la moyenne régionale)

Demande d'intervention d'une structure de "Maintien dans l'emploi"

15% (15% pour la moyenne régionale)

- ✓ Les causes de l'inaptitude



- ✓ Le sentiment du médecin du travail

Part des inaptitudes qui auraient pu être évitées

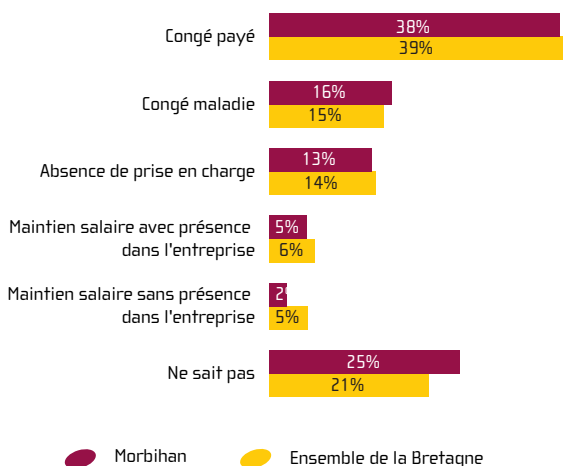
20% (19% pour la moyenne régionale)

Part des dossiers pour lesquels des pressions ont été exercées

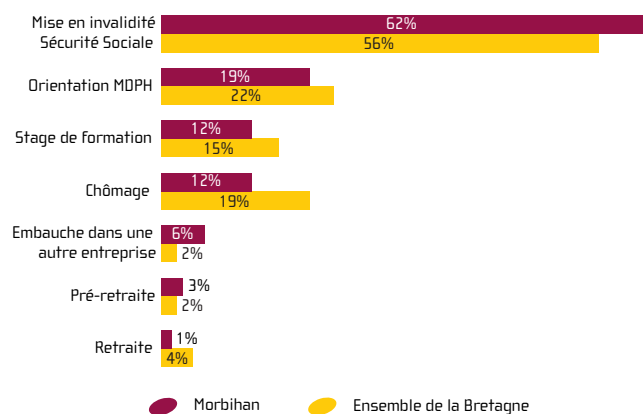
16% (15% pour la moyenne régionale)

5. Le devenir du salarié ?

- ✓ Le statut du salarié durant les deux examens médicaux



- ✓ Le devenir des salariés déclarés inaptes



Inaptitudes : Zoom sur les domaines de métiers

Données 2007

Octobre 2008

Inaptitudes : Zoom sur le domaine du Bâtiment

Données 2007



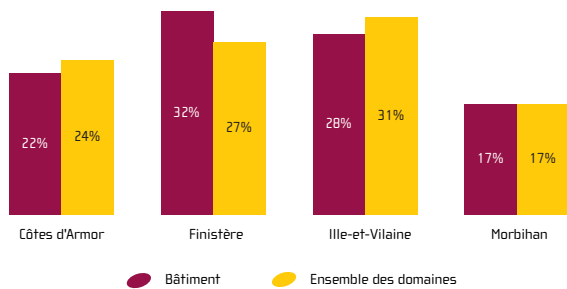
Le domaine de métiers du **Bâtiment** regroupe **13%** des inaptitudes, soit un effectif de **248 personnes**.



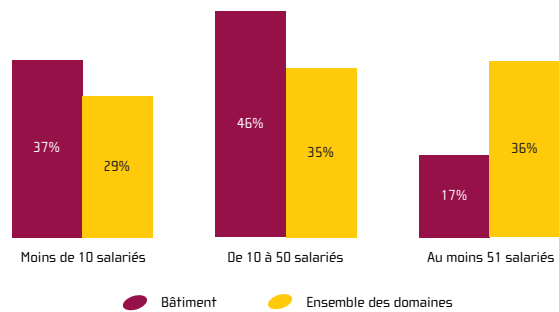
I. Quelles sont les personnes touchées par les inaptitudes ?

A. Où travaillent les personnes touchées par une inaptitude ?

✓ La répartition des inaptitudes selon les départements



✓ La répartition des inaptitudes selon la taille des entreprises



B. Quelles sont les caractéristiques des personnes déclarées inaptes ?

✓ Quelques chiffres ...

Moyenne d'âge

46 ans (46 ans pour l'ensemble des domaines)

Part des femmes

5% (48% pour l'ensemble des domaines)

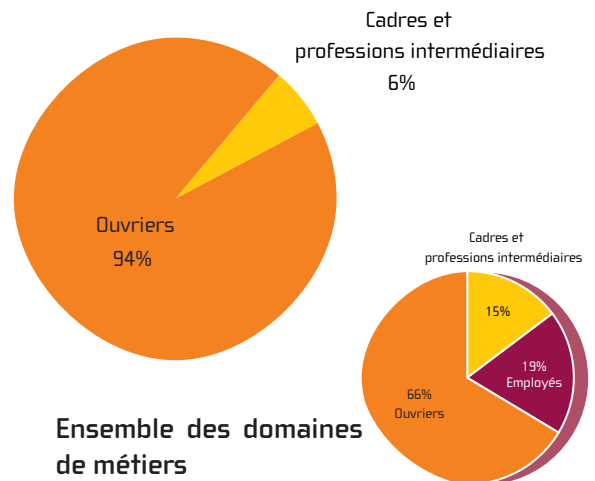
Part des personnes RQTH

9% (23% pour l'ensemble des domaines)

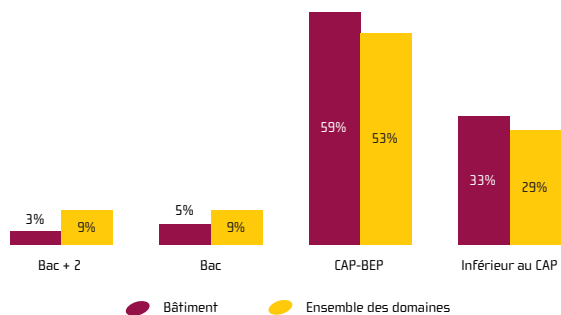
Part des bénéficiaires d'une pension invalidité

34% (35% pour l'ensemble des domaines)

✓ La répartition par catégorie socioprofessionnelle



✓ La répartition selon le niveau de formation



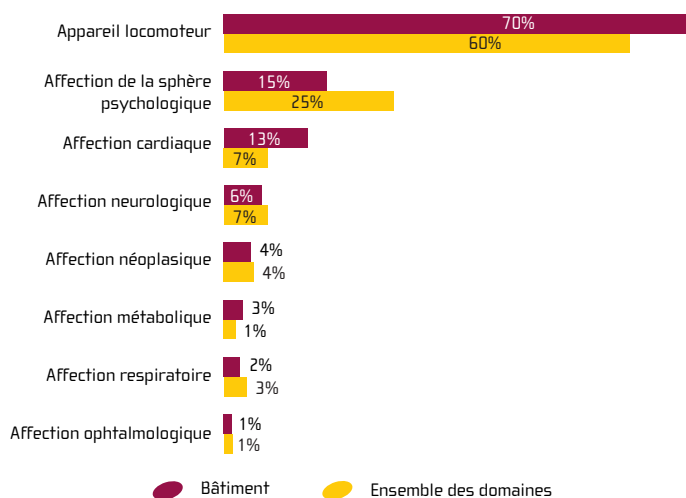
✓ Les principaux métiers touchés

- Maçon
- Peintre
- Couvreur
- Chef d'équipe

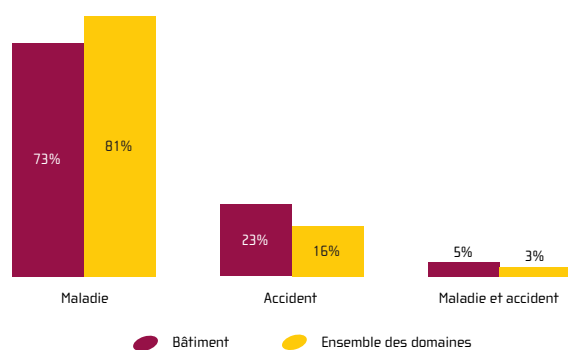
2. Les pathologies ayant entraîné l'inaptitude ?

Dans 18% des cas, le salarié souffre de plusieurs pathologies.

(16% pour l'ensemble des domaines)



3. L'origine de l'inaptitude ?



Part des inaptitudes d'origine professionnelle

49% (42% pour l'ensemble des domaines)

Part des maladies d'origine professionnelle

32% (31% pour l'ensemble des domaines)

Part des accidents d'origine professionnelle

81% (82% pour l'ensemble des domaines)

4. La procédure d'inaptitude ?

✓ La visite entraînant l'inaptitude

Procédure en une seule visite

17% des cas (16% pour l'ensemble des domaines)

Inaptitude prononcée à la suite d'une visite de reprise

94% des cas (95% pour l'ensemble des domaines)

Visite de pré-reprise

74% des cas (80% pour l'ensemble des domaines)

✓ Les démarches du médecin du travail

Etude de poste

74% (82% pour l'ensemble des domaines)

Proposition d'aménagement de poste

36% (34% pour l'ensemble des domaines)

Proposition de mutation

32% (42% pour l'ensemble des domaines)

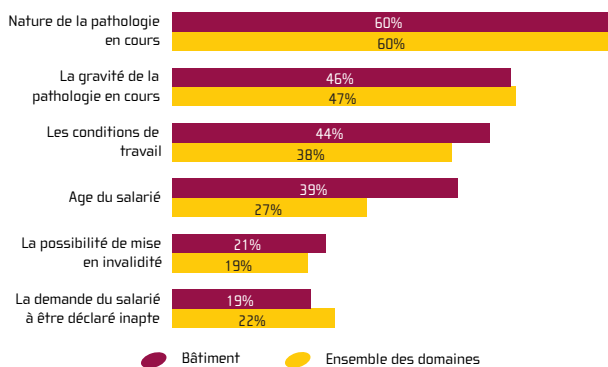
Rencontre entre le médecin du travail et l'employeur

86% (87% pour l'ensemble des domaines)

Demande d'intervention d'une structure de "Maintien dans l'emploi"

25% (15% pour l'ensemble des domaines)

✓ Les causes de l'inaptitude



✓ Le sentiment du médecin du travail

Part des inaptitudes qui auraient pu être évitées

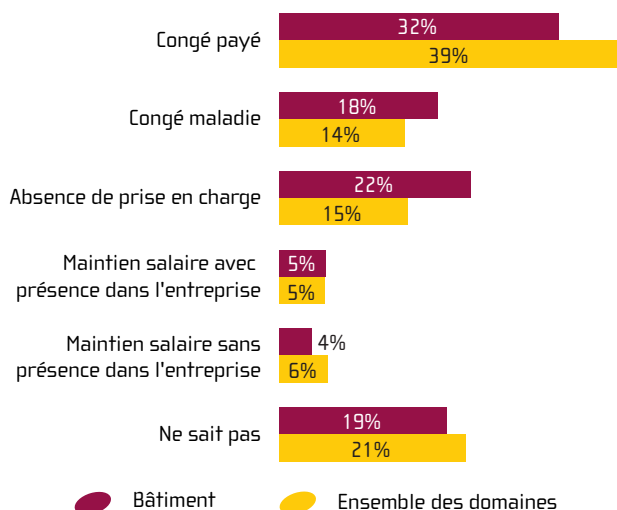
22% (19% pour l'ensemble des domaines)

Part des dossiers pour lesquels des pressions ont été exercées

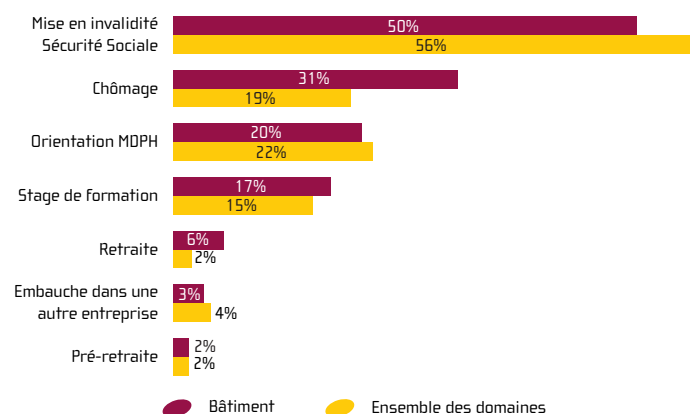
14% (15% pour l'ensemble des domaines)

5. Le devenir du salarié ?

✓ Le statut du salarié durant les deux examens médicaux



✓ Le devenir du salarié déclaré inapte



Inaptitudes : Zoom sur le domaine du Commerce et distribution

Données 2007



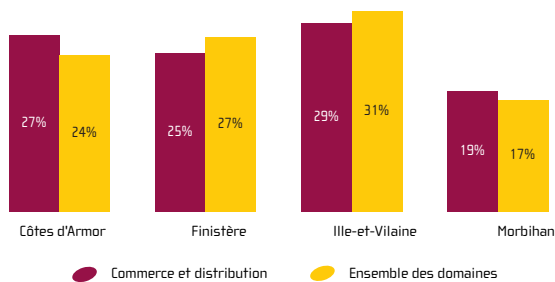
Le domaine de métiers du **Commerce et distribution** regroupe **15%** des inaptitudes, soit un effectif de **290 personnes**.



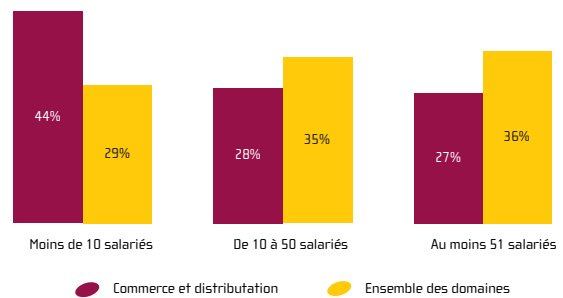
I. Quelles sont les personnes touchées par les inaptitudes ?

A. Où travaillent les personnes touchées par une inaptitude ?

✓ La répartition des inaptitudes selon les départements



✓ La répartition des inaptitudes selon la taille des entreprises



B. Quelles sont les caractéristiques des personnes déclarées inaptées ?

✓ Quelques chiffres ...

Moyenne d'âge

45 ans (46 ans pour l'ensemble des domaines)

Part des femmes

75% (48% pour l'ensemble des domaines)

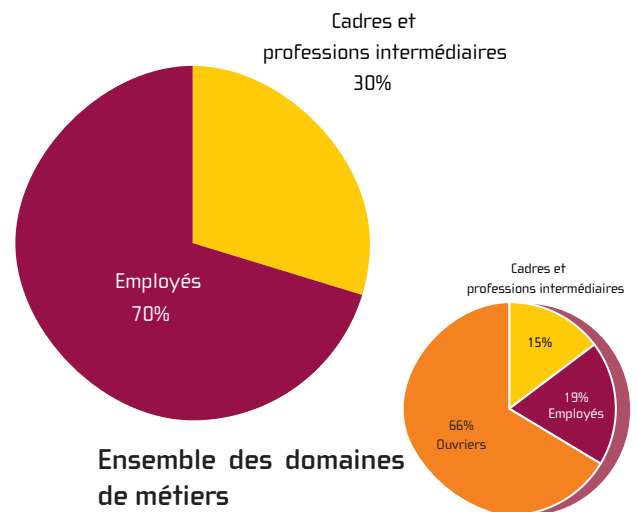
Part des personnes RQTH

24% (23% pour l'ensemble des domaines)

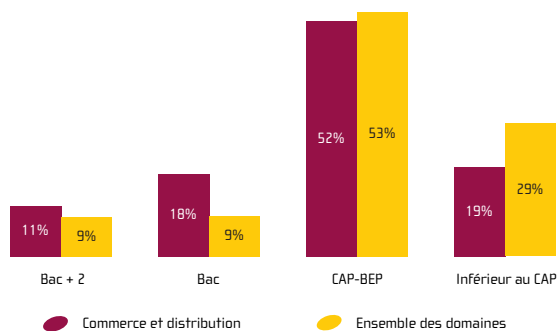
Part des bénéficiaires d'une pension invalidité

32% (35% pour l'ensemble des domaines)

✓ La répartition par catégorie socioprofessionnelle



✓ La répartition selon le niveau de formation



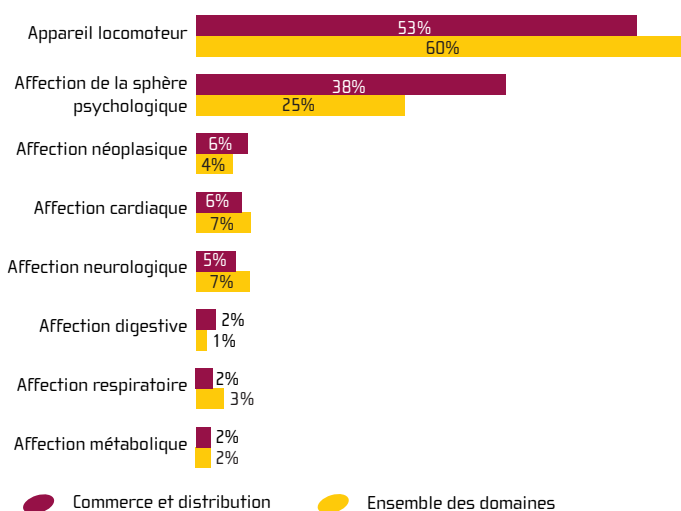
✓ Les principaux métiers touchés

- Vendeurs en alimentation
- Employés de libre service
- Technico-commerciaux
- Caissiers.

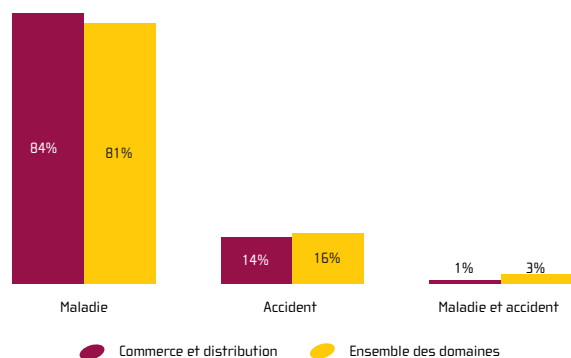
2. Les pathologies ayant entraîné l'inaptitude ?

Dans 21% des cas, le salarié souffre de plusieurs pathologies.

(16% pour l'ensemble des domaines)



3. L'origine de l'inaptitude ?



Part des inaptitudes d'origine professionnelle

41% (42% pour l'ensemble des domaines)

Part des maladies d'origine professionnelle

33% (31% pour l'ensemble des domaines)

Part des accidents d'origine professionnelle

77% (82% pour l'ensemble des domaines)

4. La procédure d'inaptitude ?

✓ La visite entraînant l'inaptitude

Procédure en une seule visite

18% des cas (16% pour l'ensemble des domaines)

Inaptitude prononcée à la suite d'une visite de reprise

92% des cas (95% pour l'ensemble des domaines)

Visite de pré-reprise

85% des cas (80% pour l'ensemble des domaines)

✓ Les démarches du médecin du travail

Etude de poste

82% (82% pour l'ensemble des domaines)

Proposition d'aménagement de poste

37% (34% pour l'ensemble des domaines)

Proposition de mutation

40% (42% pour l'ensemble des domaines)

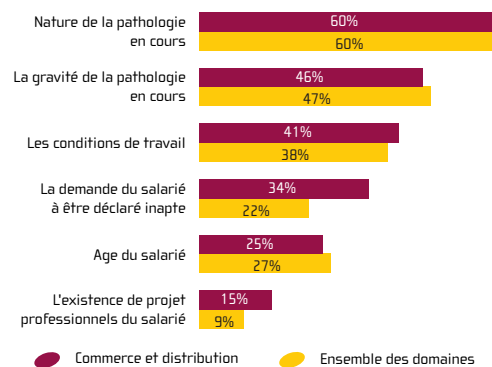
Rencontre entre le médecin du travail et l'employeur

83% (87% pour l'ensemble des domaines)

Demande d'intervention d'une structure de "Maintien dans l'emploi"

10% (15% pour l'ensemble des domaines)

✓ Les causes de l'inaptitude



✓ Le sentiment du médecin du travail

Part des inaptitudes qui auraient pu être évitées

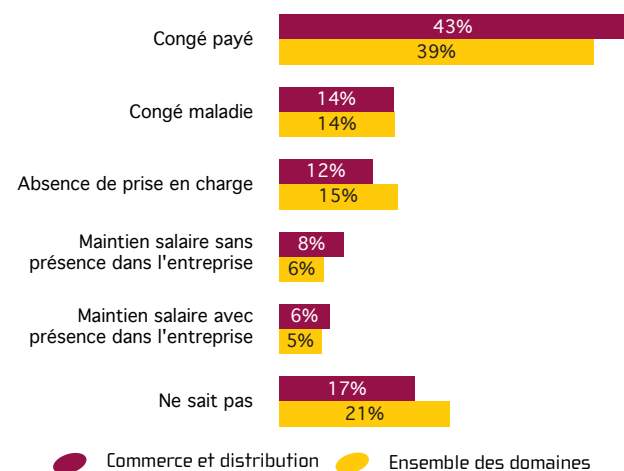
17% (19% pour l'ensemble des domaines)

Part des dossiers pour lesquels des pressions ont été exercées

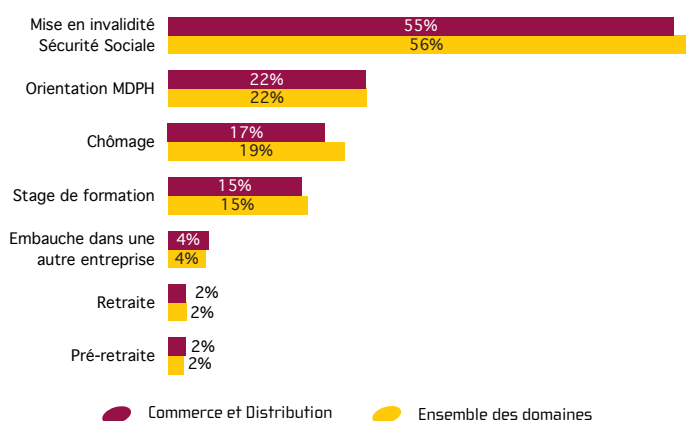
14% (15% pour l'ensemble des domaines)

5. Le devenir du salarié ?

✓ Le statut du salarié durant les deux examens médicaux



✓ Le devenir du salarié déclaré inapte



Inaptitudes : Zoom sur le domaine des Industries agroalimentaires

Données 2007



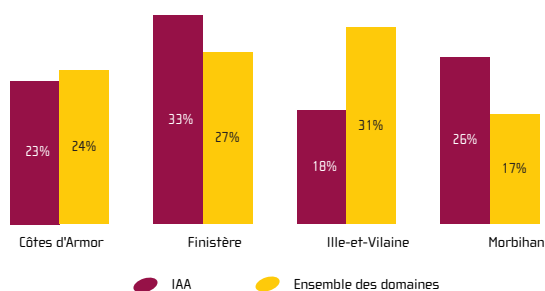
Le domaine de métiers des **Industries agroalimentaires** regroupe **5%** des inaptitudes, soit un effectif de **107 personnes**.



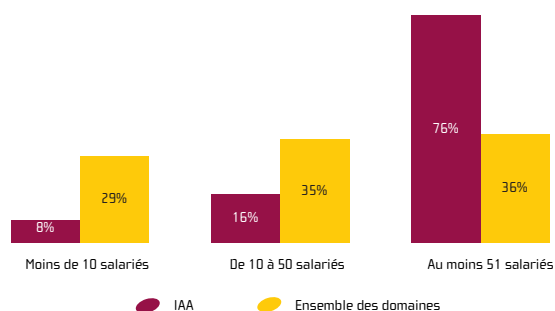
I. Quelles sont les personnes touchées par les inaptitudes ?

A. Où travaillent les personnes touchées par une inaptitude ?

✓ La répartition des inaptitudes selon les départements



✓ La répartition des inaptitudes selon la taille des entreprises



B. Quelles sont les caractéristiques des personnes déclarées inaptées ?

✓ Quelques chiffres ...

Moyenne d'âge

45 ans (46 ans pour l'ensemble des domaines)

Part des femmes

58% (48% pour l'ensemble des domaines)

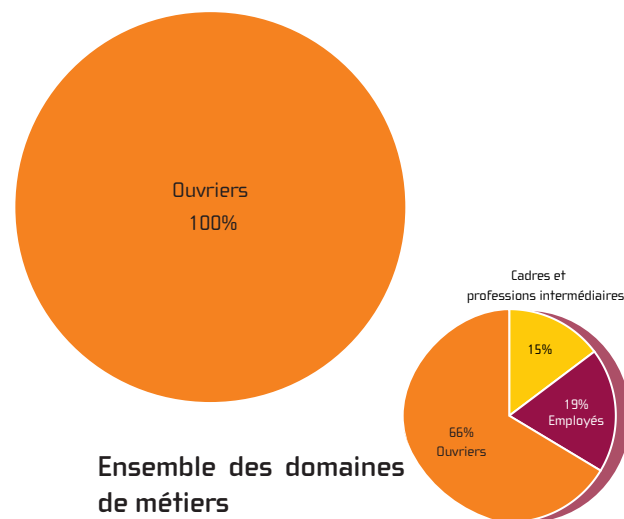
Part des personnes RQTH

20% (23% pour l'ensemble des domaines)

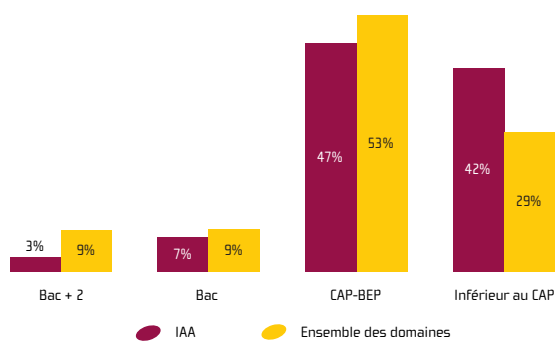
Part des bénéficiaires d'une pension invalidité

37% (35% pour l'ensemble des domaines)

✓ La répartition par catégorie socioprofessionnelle



✓ La répartition selon le niveau de formation



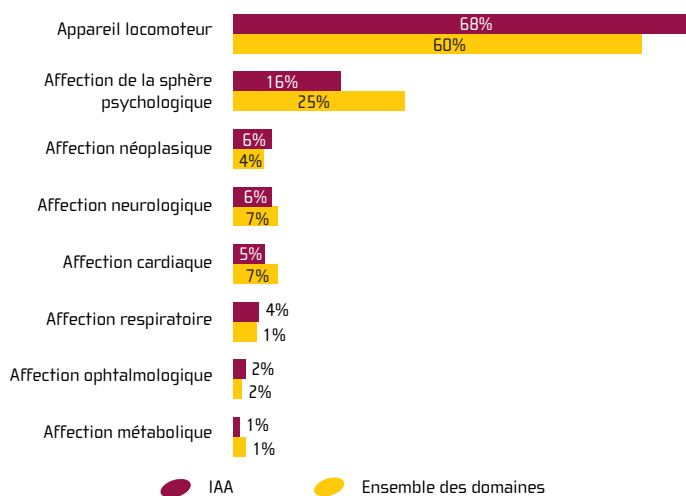
✓ Les principaux métiers touchés

- Ouvriers de production non qualifiés

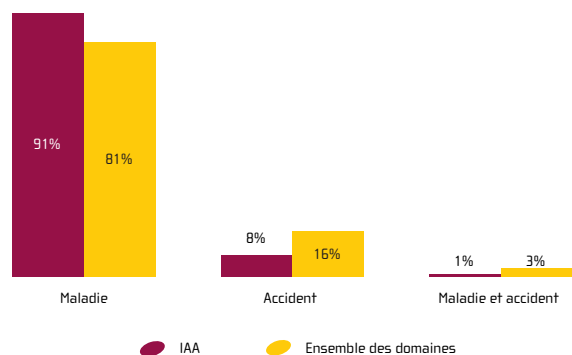
2. Les pathologies ayant entraîné l'inaptitude ?

Dans 10% des cas, le salarié souffre de plusieurs pathologies.

(16% pour l'ensemble des domaines)



3. L'origine de l'inaptitude ?



Part des inaptitudes d'origine professionnelle

51% (42% pour l'ensemble des domaines)

Part des maladies d'origine professionnelle

42% (31% pour l'ensemble des domaines)

Part des accidents d'origine professionnelle

100% (82% pour l'ensemble des domaines)

4. La procédure d'inaptitude ?

✓ La visite entraînant l'inaptitude

Procédure en une seule visite

15% des cas (16% pour l'ensemble des domaines)

Inaptitude prononcée à la suite d'une visite de reprise

98% des cas (95% pour l'ensemble des domaines)

Visite de pré-reprise

76% des cas (80% pour l'ensemble des domaines)

✓ Les démarches du médecin du travail

Etude de poste

90% (82% pour l'ensemble des domaines)

Proposition d'aménagement de poste

26% (34% pour l'ensemble des domaines)

Proposition de mutation

46% (42% pour l'ensemble des domaines)

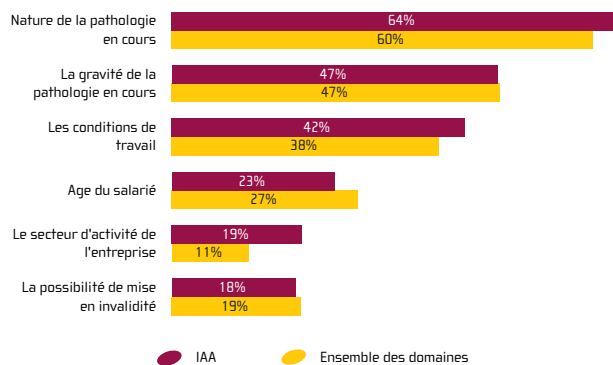
Rencontre entre le médecin du travail et l'employeur

88% (87% pour l'ensemble des domaines)

Demande d'intervention d'une structure de "Maintien dans l'emploi"

17% (15% pour l'ensemble des domaines)

✓ Les causes de l'inaptitude



✓ Le sentiment du médecin du travail

Part des inaptitudes qui auraient pu être évitées

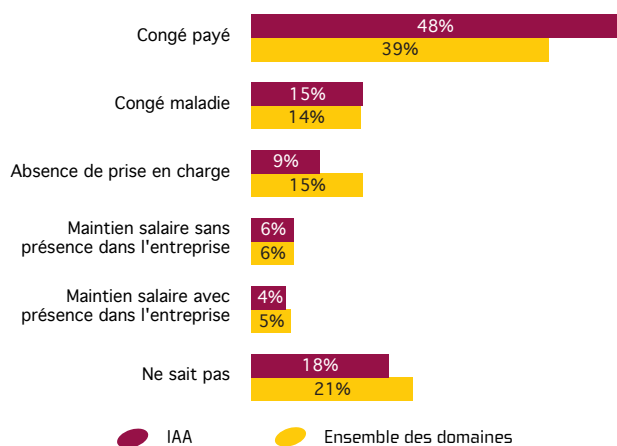
25% (19% pour l'ensemble des domaines)

Part des dossiers pour lesquels des pressions ont été exercées

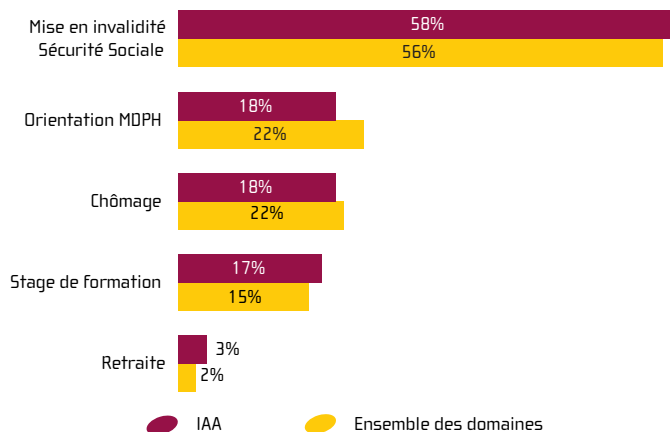
12% (15% pour l'ensemble des domaines)

5. Le devenir du salarié ?

✓ Le statut du salarié durant les deux examens médicaux



✓ Le devenir du salarié déclaré inapte



Inaptitudes : Zoom sur le domaine du Nettoyage - Assainissement

Données 2007



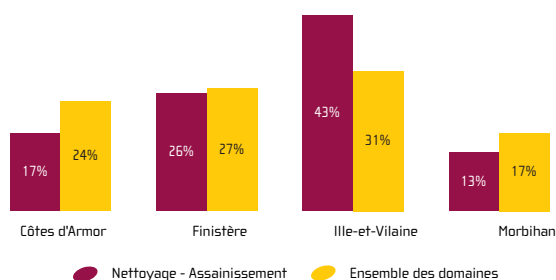
Le domaine de métiers du **Nettoyage - Assainissement** regroupe **10%** des inaptitudes, soit un effectif de **193 personnes**.



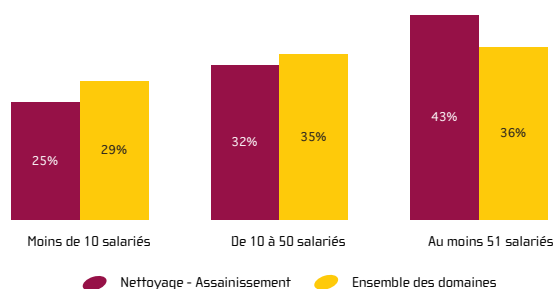
I. Quelles sont les personnes touchées par les inaptitudes ?

A. Où travaillent les personnes touchées par une inaptitude ?

✓ La répartition des inaptitudes selon les départements



✓ La répartition des inaptitudes selon la taille des entreprises



B. Quelles sont les caractéristiques des personnes déclarées inaptes ?

✓ Quelques chiffres ...

Moyenne d'âge

48 ans (46 ans pour l'ensemble des domaines)

Part des femmes

77% (48% pour l'ensemble des domaines)

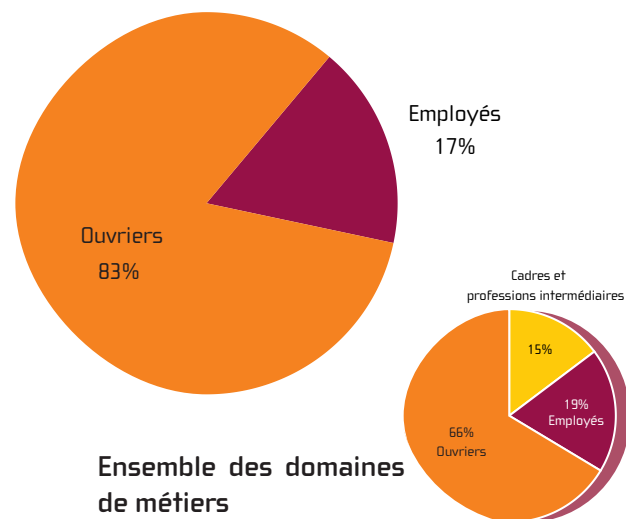
Part des personnes RQTH

27% (23% pour l'ensemble des domaines)

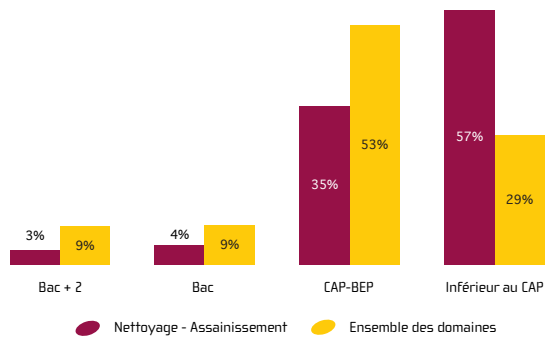
Part des bénéficiaires d'une pension invalidité

43% (35% pour l'ensemble des domaines)

✓ La répartition par catégorie socioprofessionnelle



✓ La répartition selon le niveau de formation



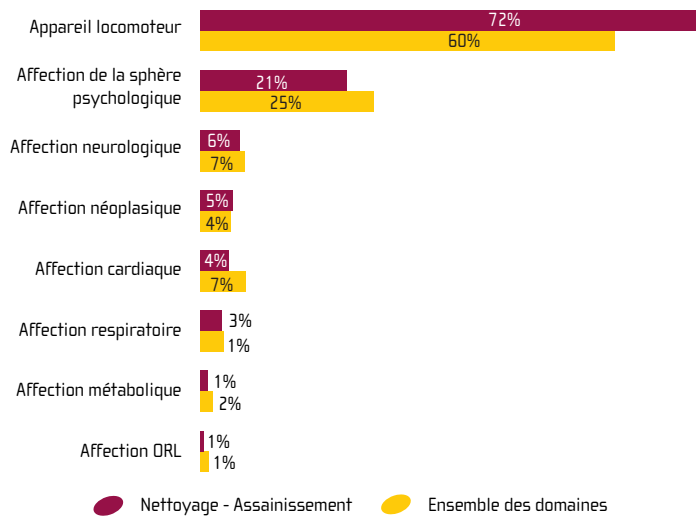
✓ Les principaux métiers touchés

- Nettoyeurs
- Agents de service hospitalier.

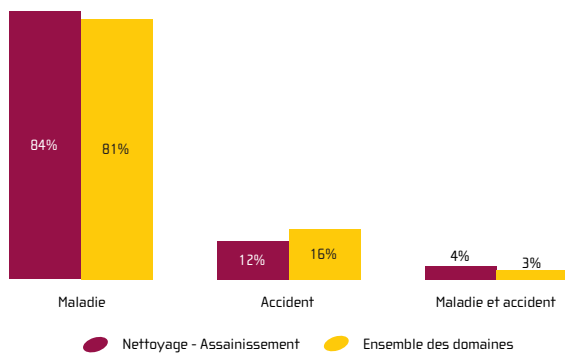
2. Les pathologies ayant entraîné l'inaptitude ?

Dans 18% des cas, le salarié souffre de plusieurs pathologies.

(16% pour l'ensemble des domaines)



3. L'origine de l'inaptitude ?



Part des inaptitudes d'origine professionnelle

39% (42% pour l'ensemble des domaines)

Part des maladies d'origine professionnelle

30% (31% pour l'ensemble des domaines)

Part des accidents d'origine professionnelle

80% (82% pour l'ensemble des domaines)

4. La procédure d'inaptitude ?

✓ La visite entraînant l'inaptitude

Procédure en une seule visite

11% des cas (16% pour l'ensemble des domaines)

Inaptitude prononcée à la suite d'une visite de reprise

94% des cas (95% pour l'ensemble des domaines)

Visite de pré-reprise

79% des cas (80% pour l'ensemble des domaines)

✓ Les démarches du médecin du travail

Etude de poste

79% (82% pour l'ensemble des domaines)

Proposition d'aménagement de poste

30% (34% pour l'ensemble des domaines)

Proposition de mutation

41% (42% pour l'ensemble des domaines)

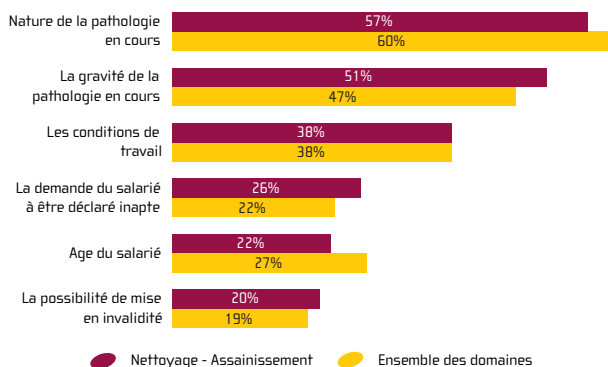
Rencontre entre le médecin du travail et l'employeur

84% (87% pour l'ensemble des domaines)

Demande d'intervention d'une structure de "Maintien dans l'emploi"

11% (15% pour l'ensemble des domaines)

✓ Les causes de l'inaptitude



✓ Le sentiment du médecin du travail

Part des inaptitudes qui auraient pu être évitées

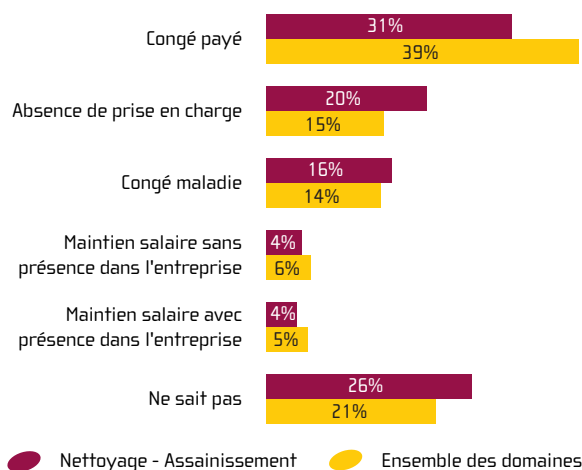
14% (19% pour l'ensemble des domaines)

Part des dossiers pour lesquels des pressions ont été exercées

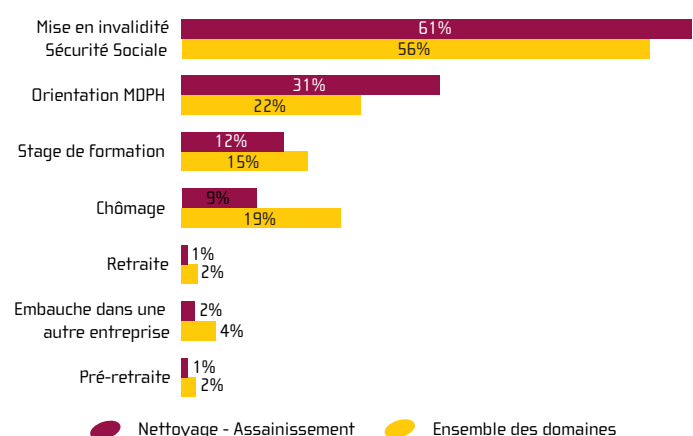
17% (15% pour l'ensemble des domaines)

5. Le devenir du salarié ?

✓ Le statut du salarié durant les deux examens médicaux



✓ Le devenir du salarié déclaré inapte



Inaptitudes : Zoom sur les salariés dépendants de la MSA

Données 2007



Voici les caractéristiques des **157** inaptitudes déclarées chez des salariés dépendants du Régime Social Agricole.

Selon les rapports annuels des médecins du travail, **395** inaptitudes ont été prononcées pour des salariés dépendants du Régime Agricole.



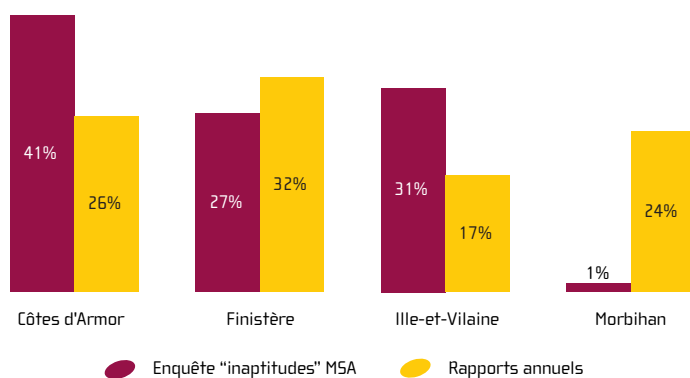
Note méthodologique

Sur certains indicateurs, nous comparons les inaptitudes déclarées chez les salariés dépendants du régime agricole aux inaptitudes déclarées chez les salariés dépendants du Régime Général.

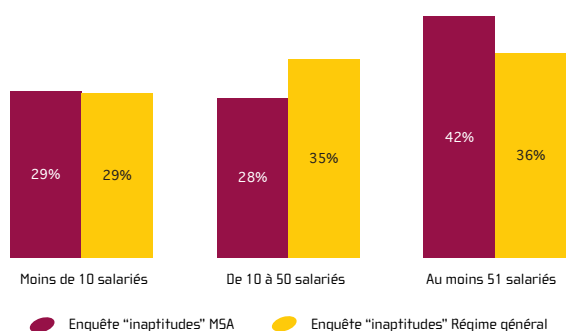
I. Quelles sont les personnes touchées par les inaptitudes ?

A. Où travaillent les personnes touchées par une inaptitude ?

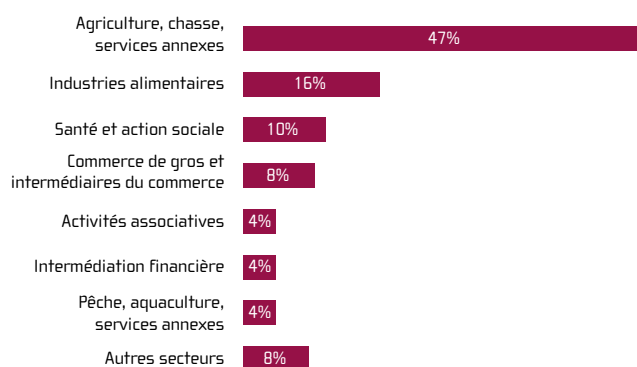
✓ La répartition des inaptitudes selon les départements



✓ La répartition des inaptitudes selon la taille des entreprises



✓ La répartition des inaptitudes selon le secteur d'activité



B. Quelles sont les caractéristiques des personnes déclarées inaptes ?

✓ Quelques chiffres ...

Moyenne d'âge

46 ans (46 ans pour la moyenne régionale)

Part des femmes

54% (48% pour la moyenne régionale)

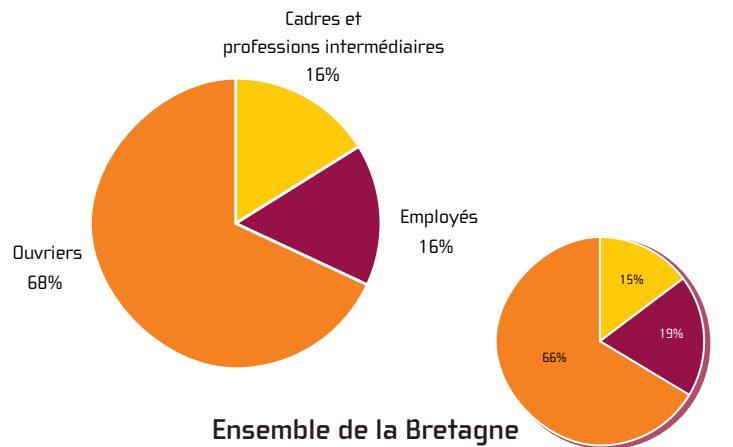
Part des personnes RQTH

22% (23% pour la moyenne régionale)

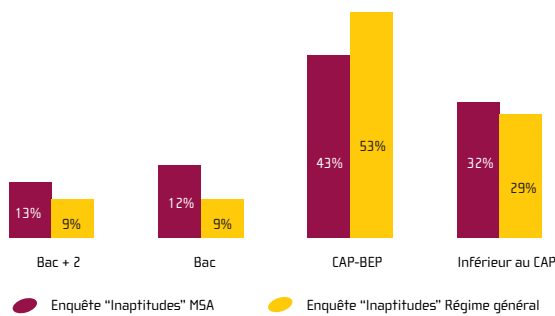
Part des bénéficiaires d'une pension invalidité

32% (35% pour la moyenne régionale)

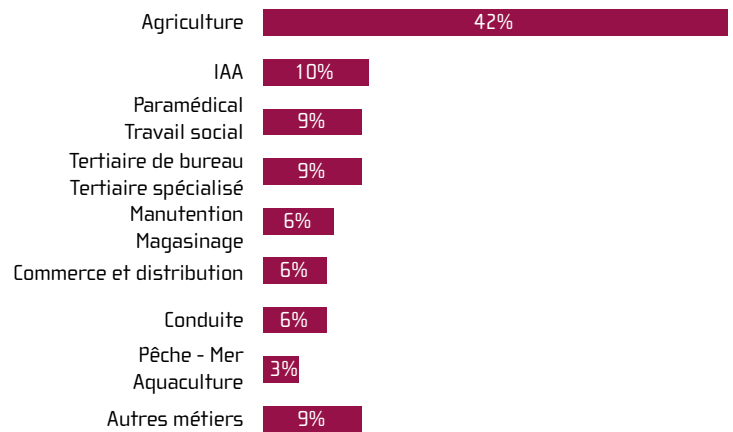
✓ La répartition par catégorie socioprofessionnelle



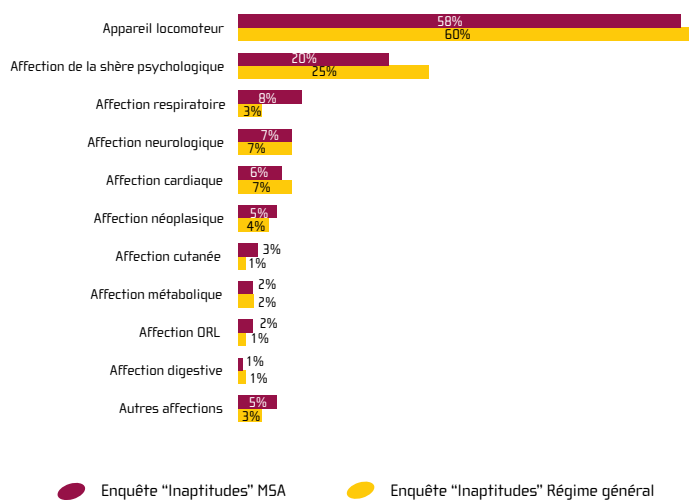
✓ La répartition selon le niveau de formation



✓ Les principaux métiers touchés



2. Les pathologies ayant entraîné l'inaptitude ?



Dans 17% des cas, le salarié souffre de plusieurs pathologies.

(16% pour l'ensemble de la Bretagne)

Part des pathologies de l'appareil locomoteur d'origine professionnelle : **64%**.

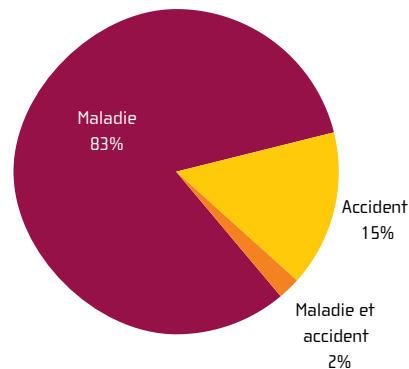
(54% pour l'ensemble de la Bretagne)

3. L'origine de l'inaptitude ?

- ✓ L'origine professionnelle des inaptitudes

Part des maladies d'origine professionnelle
26% (31% pour l'ensemble des domaines)

Part des accidents d'origine professionnelle
83% (82% pour l'ensemble des domaines)



4. La procédure d'inaptitude ?

- ✓ La visite entraînant l'inaptitude

Procédure en une seule visite
11% des cas (16% pour la moyenne régionale)

Inaptitude prononcée à la suite d'une visite de reprise
96% des cas (95% pour la moyenne régionale)

Visite de pré-reprise
78% des cas (80% pour la moyenne régionale)

- ✓ Les démarches du médecin du travail

Etude de poste
60% (82% pour la moyenne régionale)

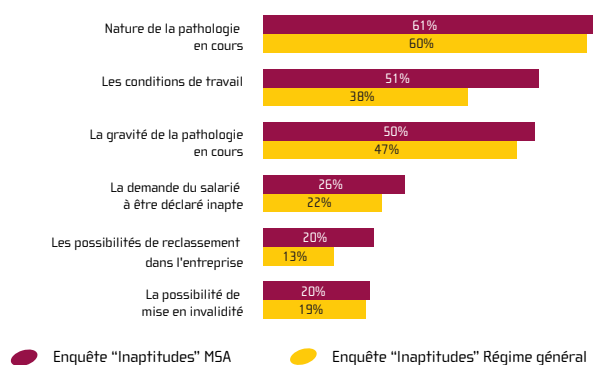
Proposition d'aménagement de poste
33% (34% pour la moyenne régionale)

Proposition de mutation
40% (42% pour la moyenne régionale)

Rencontre entre le médecin du travail et l'employeur
71% (87% pour la moyenne régionale)

Demande d'intervention d'une structure de "Maintien dans l'emploi"
24% (15% pour la moyenne régionale)

- ✓ Les causes de l'inaptitude



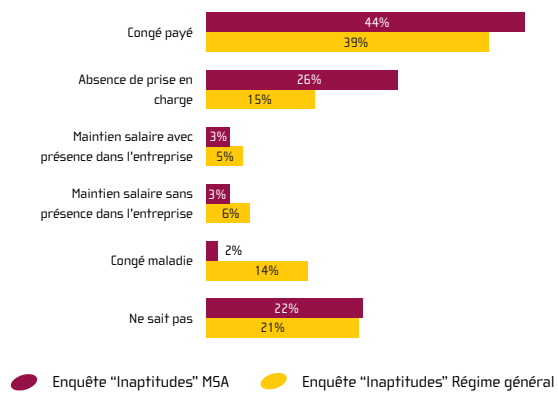
- ✓ Le sentiment du médecin du travail

Part des inaptitudes qui auraient pu être évitées
14% (19% pour la moyenne régionale)

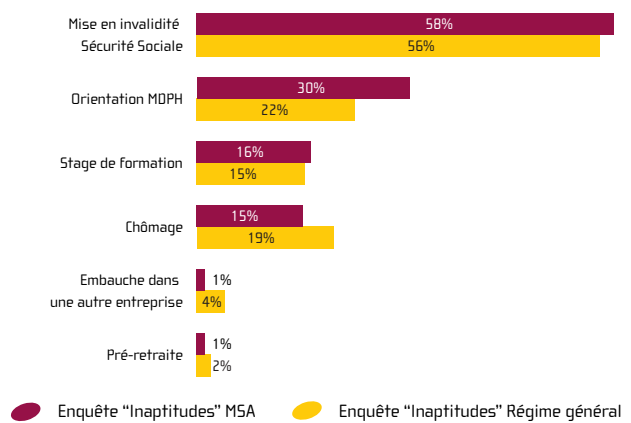
Part des dossiers pour lesquels des pressions ont été exercées
13% (15% pour la moyenne régionale)

5. Le devenir du salarié ?

✓ Le statut du salarié durant les deux examens médicaux



✓ Le devenir des salariés déclarés inaptes



Directeur de la publication	Hervé GREUGNY, GREF Bretagne
Responsable de publication	Christine NOUCHET, GREF Bretagne
Rédaction	Julien FERNAND, GREF Bretagne
Chargée de publication	Nathalie MOULIN, GREF Bretagne

GREF Bretagne
Mission Observatoire emploi-formation

Technopole Atalante Champeaux ■ 91, rue de Saint-Brieuc
CS 64347 ■ 35043 RENNES CEDEX

Tél 02 99 54 79 00 - Fax 02 99 54 00 00
e-mail : observatoire@gref-bretagne.com ■ www.gref-bretagne.com

Octobre 2008